

FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS Reconnue d'utilité publique

72, rue de Bellechasse - 75007 Paris 01 53 59 47 47

www.fondationjudaisme.org contact@fondationjudaisme.org

FONDAJON DU JUDAISME FRANÇAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CULTURE | ÉDUCATION | HUMANITAIRE



4	LES INSTANCES
5	LE MOT DU PRÉSIDENT
7	LE RAPPORT D'ACTIVITÉ La Fondation en propre 1: La philanthropie en action 2: Le patrimoine immobilier de la Fondation du Judaïsme Français 3: Ideas, le travail continue 4: La communication 5: Le dîner des fondateurs
	Les aides financières de la Fondation du Judaïsme France 1: Le Fonds Social Juif Unifié (FSJU) 2: Les bourses Latalmid 3: L'Institut Européen des Musiques Juives (IEMJ) 4: 40 associations et 50 programmes soutenus en 2022 5: Les projets exceptionnels 2022: Musée Juif de Bayonne, Molième 6: La Fondation des hôpitaux
	Eandations abritáns

la Fondation du Judaïsme Français

- FSJU)
- siques Juives (IEMJ)
- ammes soutenus en 2022
- 2022 : Musée Juif de Bayonne, Molière en Israël

Fondations abritées

Quelques chiffres

Les aides financières des Fondations abritées

- 1 : Culture
- 2 : Éducation
- 3 : Jeunesse
- 4 : Sciences et médecine
- 5 : Social et humanitaire
- 6: Bourses

Les Prix des fondations abritées

- 1 : Le Prix Francine et Antoine Bernheim
- 2 : Le Prix Janusz Korczak
- LE RAPPORT FINANCIER Les comptes Le rapport des commissaires aux Comptes
- L'ANNUAIRE DES FONDATIONS ABRITÉES

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(En date du 7 juillet 2022)

Ariel Goldmann, Président

Laurence Borot, Vice-Présidente

Claude Cohen, Vice-Présidente

Pascale Leglise, Représentant le ministre de l'Intérieur

Sylviane Miroux, Représentant le ministre de l'Économie et des Finances

Jacques Attali

Michel Delpuech

Daniel Elalouf

Arié Flack, Secrétaire général

Jean-Daniel Lévy, Trésorier

Solly Lévy

Gina Marouani

François Zimeray

LE BUREAU

Ariel Goldmann, Président

Laurence Borot, Vice-Présidente

Claude Cohen, Vice-Présidente

Arié Flack, Secrétaire général

Jean-Daniel Lévy, Trésorier

LA DIRECTION

Paule-Henriette Lévy, Directrice Générale

Rémy Serrouya, Directeur Administratif et Financier

Véronique Helft-Malz, Directrice de la Communication et du Développement

PRÉSIDENCE D'HONNEUR

Pierre Besnainou

LE MOT DU PRÉSIDENT -

Chère amie, cher ami,

C'est cette année encore pour moi un plaisir et un honneur de prendre la plume pour évoquer avec vous ce que fut l'année 2022.

le tiens tout d'abord à remercier les comités de nos 84 fondations abritées qui ont contribué par leurs actions philanthropiques à renforcer le tissu associatif français.

Rendez-vous compte, nous avons soutenu 155 associations œuvrant dans nos champs d'activités, qui par leur travail quotidien, leur engagement, leur volonté d'agir ont permis plus de justice sociale et, pensant à la culture, plus d'ouverture d'esprit, de curiosité, d'imagination et de beau dans notre société.

Les temps ne sont pas faciles. Il y a une inquiétude persistante et les disparités sociales sont une réalité; tout autant que la solidarité qui s'exprime et qui s'adapte autant que faire se peut aux besoins exprimés.

La Fondation du Judaïsme Français est fière de soutenir une grande variété d'initiatives toujours dans le strict respect des principes de la République et des valeurs de notre tradition. Si nos actions sont nombreuses dans les domaines sociaux et éducatifs, nous sommes également engagés dans la préservation de la mémoire de l'histoire du judaïsme français.

La création du musée juif de Bayonne en est une belle incarnation. Inscrit aujourd'hui dans le parcours muséal de la ville, des milliers de personnes, Bayonnais et touristes, vont pouvoir découvrir l'incroyable histoire de cette communauté juive qui apporta notamment à la France, le chocolat.



Près de 21 M€ ont été distribués en 2022, en augmentation par rapport à 2021. C'est pour nous un motif de grande satisfaction. Car nous savons que chaque euro distribué est bien dépensé, qu'il sert à l'intérêt général et participe de la force de notre pays.

La philanthropie n'est pas qu'un acte économique dans nos sociétés modernes après la fin de l'État providence. C'est une philosophie. Une valeur juive fondamentale.

l'aime à dire en souriant que d'une certaine façon le judaïsme avec le Tikoun Olam, la réparation du monde a inventé « l'intérêt général » ; il a aussi avec la Tsedaka inventé la philanthropie : « S'il y a chez toi quelque indigent d'entre tes frères, dans l'une de tes portes, au pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras point ton cœur et tu ne fermeras point ta main devant ton frère indigent. Mais tu lui ouvriras ta main, et tu lui prêteras de quoi pourvoir à ses besoins. » Dt 15,7-8.

Je lis parfois que contrairement aux États-Unis, la France en matière philanthropique n'en est qu'à ses balbutiements. À la Fondation du Judaïsme Français, nous sommes prêts, depuis des millénaires!

Ariel Goldmann

Président de la Fondation du Judaïsme Français

À tout être humain ont été concédées deux qualités :



Le pouvoir et le don

Le pouvoir conduit l'homme à la rencontre de son destin; le don l'oblige à partager avec les autres ce qu'il a de meilleur en lui.



Rapport d'activité •

Introduction

Si 2020 et 2021 furent deux années atypiques, marquées par la crise sanitaire due au COVID 19, 2022 marqua le retour à la normale de notre quotidien. Il ne s'associa pas pour autant d'un élan d'optimisme en dépit d'un taux de chômage très faible (le plus bas depuis 15 ans), car la guerre aux frontières de l'Europe, entre la Russie et l'Ukraine fut et demeure une source d'inquiétude.

Les conséquences économiques de ce conflit, les crises des matières premières et énergétiques, le pouvoir d'achat, les inégalités sociales, les discussions à venir sur la réforme des retraites ne cessa d'interroger ouvrant sur ces questionnements l'année 2023.

Dans ce contexte, la Fondation du Judaïsme Français, fidèle à ses valeurs, continua de soutenir par ses aides financières, institutions et associations porteuses de projets sociaux, éducatifs, culturels et d'accompagner dans leurs actions philanthropiques ses fondations abritées. Les temps troublés conduisent à plus de responsabilités : des aides ciblées et significatives, permettent d'agir vite et bien.

Cette année 2022 nous permit également de participer à l'épanouissement et au partage de la culture française en fêtant d'abord à l'ambassade de France en Israël, puis dans différentes villes du pays l'anniversaire des 400 ans de celui qui, selon Eric Ruf, le Directeur de la Comédie-Française, incarne « mille visages et mille théâtres » : Molière!

Elle est également celle qui offrit grâce à la Fondation du Judaïsme Français et quatorze de ses fondations abritées un musée juif à Bayonne.





La fondation en propre

La Fondation du Judaïsme Français est une institution à vocation générale, dont les activités couvrent tous les domaines de la philanthropie. Ses principaux objectifs sont de contribuer à la connaissance et au développement de la culture juive constitutive de notre culture nationale, puisque attestée depuis la Gaule; ainsi que la sauvegarde de son patrimoine historique.

Son champ d'action couvre également les domaines du social et de l'éducation dont elle soutient les projets, et accompagne les actions répondant avec responsabilité aux besoins de notre temps.

En effet, consciente des défis que posent à la société française les mutations radicales qui s'opèrent dans tous les domaines, la Fondation du Judaïsme Français encourage l'innovation, l'imagination, l'audace en restant fidèle à ses valeurs millénaires.

Accompagnant la générosité de ses fondateurs et donateurs par ses conseils, son expertise et son contrôle, elle s'investit dans tous les domaines de l'intérêt général et dans une vision humaniste, œuvre à l'idée de la « réparation du monde ».

La Fondation du Judaïsme Français a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 décembre 1978 (JO 27 décembre 1978). Son siège social est au 72 rue de Bellechasse — 75007 Paris — Numéro SIRET 33223763500054 - APE: 8899B

Les Statuts et le Règlement intérieur de la Fondation du Judaïsme sont consultables sur son site internet.

11



LA PHILANTHROPIE EN ACTION

La Fondation du Judaïsme Français, reconnue d'utilité publique en 1978, abritait au 31 décembre 2022, 84 fondations, dites sous égide ou abritées.

28 fondations

Culture

qui favorisent la préservation de la mémoire et la transmission de la culture juive; participent à l'épanouissement d'un judaïsme culturel universel, pluriel, imaginatif et vivant; se préoccupent de la préservation du patrimoine juif français.

29 fondations

Social / Humanitaire

qui permettent de lutter contre l'exclusion en soutenant en France les plus fragiles et les plus démunis. Avec une augmentation significative des prix, les aides alimentaires représentent une part conséquente de ces allocations. **24** fondations

Éducation

qui contribuent à ancrer l'éducation juive, ses valeurs, son éthique dans le paysage éducatif national. Elles participent également au développement d'une éducation d'excellence.

3 fondations

Sciences - Recherche

qui œuvrent pour que demain soit un monde meilleur, grâce à des avancées dans la recherche.

Les 5 chiffres de 2022 à retenir

La Fondation du Judaïsme Français, à travers ses fondations abritées, fait appel à la générosité du public. En 2022, le montant de la collecte s'est élevé à **21875 290** € et celui des aides financières accordées à **20938 129** €.

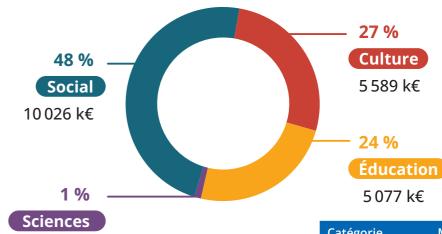
Elle a bénéficié sur l'année 2022 de dons manuels pour un montant de **20987644 €** et de mécénat d'entreprises pour un montant de **887646 €**.

La Fondation du Judaïsme Français à travers ses fondations abritées, a financé des programmes pour un montant de **18 893 169 €**.

Sur ses fonds propres, elle a octroyé des aides financières à hauteur de **2 091 460 €**.

Dans un marché financier mouvant, les produits financiers de la Fondation du Judaïsme Français se sont élevés à **2664341 €**.

Répartition des aides financières accordées par la FJF et ses fondations abritées en 2022



246 k€

Categorie	WOIILaiiL
Culture	5 589 k€
Éducation	5 077 k€
Sciences	246 k€
Social	10 026 k€
Total général	20 938 k€

2

LE PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS

À la fin de l'année 2022, le patrimoine immobilier de la Fondation du Judaïsme Français, détenu en direct, est constitué de **147 logements à loyers libres**, à Charenton (83) et à Bagneux (64).

Ces deux sites ont fait l'objet de travaux de ravalement et d'isolation au cours des dix-huit derniers mois (investissement de plus de 4 M). Le chiffre d'affaires généré par les produits de location de ces deux sites a été de 1 147 k€ en 2022.

Par ailleurs, la Fondation du Judaïsme Français détient **10 % du capital de la société anonyme HLM — immobilière de la région parisienne — IRP, membre du groupement Habitat Réuni,** qui gère plus de 8 000 logements.

Le rapprochement de Solidarité & Logement et IRP intervenu en novembre 2020 a reçu le renouvellement de l'agrément du ministère du Logement en date du 19 janvier 2022.



IDEAS, LE TRAVAIL EN CONTINU



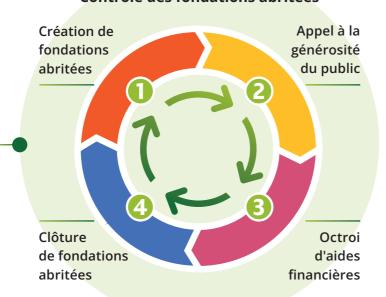
Après avoir obtenu le label IDEAS le 25 janvier 2022 par le comité de délivrance qui a été sensible « à la qualité du projet porté ainsi qu'à la forte motivation et au professionnalisme de son équipe » et qui a apprécié « la rigueur et les valeurs qui guident la réalisation » les missions de la Fondation du Judaïsme Français « au bénéfice de l'épanouissement au sein de la société française d'une identité culturelle juive plurielle attentive au monde », le travail des équipes de la Fondation du Judaïsme Français s'est poursuivi.

Avec les conseillers bénévoles IDEAS, une convention post-label et un échéancier des livrables à produire et des points d'avancement ont été établis.

Périmètre de contrôle de la Fondation du Judaïsme Français

La Fondation du Judaïsme Français pilote et contrôle ses fondations abritées dans l'ensemble de leurs cycles d'activité.

Contrôle des fondations abritées





LA COMMUNICATION

La Fondation du Judaïsme Français s'est dotée de différents outils de communication afin de pouvoir partager avec le plus grand nombre son approche de la philanthropie et ses réflexions sur le sujet.

FJF Philanthropie,

Une émission radio

«FJF Philanthropie» est le nom de l'émission de radio mensuelle de la Fondation du Judaïsme Français sur RCJ. Cette heure d'antenne est pour la Fondation du Judaïsme Français l'occasion de faire connaître ses fondateurs et leurs motivations, mais aussi d'interroger des universitaires, des essayistes, des philosophes afin de familiariser les auditeurs à ce que l'on pourrait appeler « l'esprit philanthropique ».



Parmi eux, interrogés par **Perrine Simon Nahum**, docteur en histoire de l'EHESS, directrice de recherche au CNRS, professeur de philosophie à l'ENS, conseillère culture à la Fondation du Judaïsme Français : **André Grimaldi**, Professeur émérite en diabétologie ; **Christian Vigouroux**, Président de section honoraire au Conseil d'État; **François Lelord**, Psychiatre ; **Fréderic Ramel**, Professeur des universités en science politique et **Augustin Landier**, Économiste ; **Anne Monier**, Membre de la Chaire Philanthropie de l'ESSEC ; **Kako Nubukpo**, doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Lomé.

Durant l'année 2022, des fondateurs et/ou associations aidées par des fondations sous égide de la Fondation du Judaïsme Français se sont exprimés, présentant leurs actions, leur politique philanthropique, leurs projets et ambitions.



24/02/2022 Invité : **Maurice Tchénio**

Rémy Serrouya, Véronique Helft-Malz, Maurice Tchénio

Ainsi se sont retrouvés au micro de **Véronique Helft-Malz 0**, Directrice de la Communication et du Développement de la Fondation du Judaïsme Français :

② Jean-François Guthmann, Fondation OSE-MES, ③ Maurice Tchenio, Fondation Esther Natan & Pepo Tchenio, ④ Jacques Darmon, Fondation Jacques et Irène Darmon, ⑤ Nathalie Aisenberg, Fondation Kinamon, ⑥ Nicolas Philippe, Fondation pour une Histoire Juive Universelle, ② Alain Tolédano, Oncologue, Co-fondateur de l'Institut Rafaël, lauréat du Prix Bernheim, ③ Richard Odier, Directeur du FSJU, sur une opération Spéciale Ukraine, ⑨ Philippe Bokobza, Fondation Rachi de Troyes, ⑩ David Benelbaz, Fondation Au Cœur des Enfants, ⑪ Rémy Serrouya, Directeur Administratif et Financier Fondation du Judaïsme Français.



Les 5 dernières minutes

Les 5 dernières minutes de cette émission sont consacrées aux conseils pratiques sur la création d'une fondation, les legs, la fiscalité du don, etc., donnés par **Rémy Serrouya**, le Directeur Administratif et Financier de la Fondation du Judaïsme Français.

« FJF Philanthropie » est diffusée tous les 4ème jeudi de chaque mois.

FJF Philanthropie:

un magazine

« FJF Philanthropie » est également le nom du magazine de la Fondation du Judaïsme Français, supplément inséré dans la revue bimestrielle l'Arche.

L'entretien

Ont répondu aux questions de **Josyane Savigneau :**

Isaac Getz professeur à l'ESCP Business School;

Elie Attali, Fondateur de la Fondation Israël Archéologie;

Armand Sibony, Fondation Janet et Armand Sibony pour l'Éducation;

et **Déborah Loupien-Suarès**, Présidente de l'Association culturelle du Musée Juif de Bayonne ;

FJF

FJF

FJF

FJF Philanthropi



Arié Flack, Président de la Fondation Flack qui affirme :



Bien sûr on peut se dire je travaille dur, je réussis, je paie mes impôts, l'État s'occupera du reste. Si on raisonne comme cela, on s'arrête à la porte d'entrée de la philanthropie."



Armand Sibony, Président de la Fondation Janet et Armand Sibony pour l'Éductation :



Moi-même, j'ai pu bénéficier lors de mes études à Sciences Po d'une bourse d'une fondation me permettant de me loger et d'étudier. Notre fondation a été créée afin de donner ce que nous avons reçu."

17

5

LE DÎNER DES FONDATEURS DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS

Depuis 2021, la Fondation du Judaïsme Français organise un grand dîner qui réunit tous les fondateurs, les principales associations soutenues par la Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées, mais également des personnalités appartenant au monde de la philanthropie.

À cette occasion, la Fondation Renée et Léonce Bernheim, sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français remet son prix qui honore des personnalités pour leur contribution dans les domaines des Lettres, des Sciences ou des Arts.



Ariel Goldmann, Président de la

Fondation du Judaïsme Français

Rémy Serrouya présenta lors du dîner du 10 janvier les principaux chiffres de la Fondation du Judaïsme Français, dans une vision globale tout à la fois financière, économique et stratégique.

Puis un film de 20' réalisé par Fabrice Gardel sur la création du Musée Juif de Bayonne, projet patrimonial de la Fondation du Judaïsme Français 2022 auquel 14 fondations abritées ont participé, fut projeté.

Ce documentaire, consultable sur le site de la Fondation du Judaïsme Français, vient s'ajouter à la vidéothèque que la Fondation du Judaïsme Français constitue autour de ses grands projets.



Dominique Schnapper

Cette soirée, chaleureuse, comme l'année précédente, a réuni plus de deux cents personnes.

Deux temps forts marquèrent l'événement : un hommage appuyé et joyeux rendu à la sociologue Dominique Schnapper dont le dernier livre «*Temps Inquiets*» paru aux éditions Odile Jacob fut offert aux convives et la remise du Prix Francine et Antoine Bernheim des Sciences au Dr Alain Tolédano, Co-fondateur de l'Institut Rafaël qui parla avec cœur, ouverture, humanisme des malades, car expliqua-t-il «ce sont eux qu'il faut remettre au centre et pas, comme c'est trop souvent fait, la maladie».



Paule-Henriette Lévy, Directrice Générale de la Fondation du Judaïsme Français



Ariel Goldmann, Alain Tolédano et son épouse

Ce dîner a eu lieu cette année, le mardi 10 janvier 2023.

En effet, le Grand Rabbin Alain Goldmann nous a quitté le 4 septembre 2022.

Dijon, Bordeaux, Paris, Belleville d'abord, puis pendant quinze ans à la synagogue Chasseloup-Laubat, aumônier de cinq hôpitaux, à la tête du service éducatif du Consistoire, aumônier général des Armées, puis Grand Rabbin de Paris, le Grand Rabbin Alain Goldmann a consacré la plus grande partie de sa vie à la communauté juive de France.

Il participa également à la création de la Fondation Norbert Dana sous égide de la Fondation du Judaïsme Français afin d'œuvrer dans le domaine social perpétuant ainsi le nom de Norbert Dana.

Nous avons voulu, par respect, faire de 2022, une année blanche.



Les aides financières de la Fondation du Judaïsme Français

La Fondation du Judaïsme Français en tant qu'institution philanthropique centrale de la communauté juive de France, est animée par l'idéal d'une société plus juste, plus ouverte, plus solidaire.

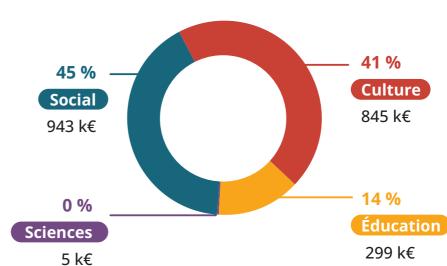
Par ses actions diversifiées, elle incarne de façon institutionnelle la participation de la philanthropie juive au destin national.

L'accroissement des besoins ces dernières années, en particulier sociaux et éducatifs, justifie un engagement fort auprès des plus fragiles.

Chaque année, la Fondation du Judaïsme Français soutient de nombreux projets répondant à ces exigences.

Pour l'année 2022, la Fondation du Judaïsme Français a octroyé **2091 460 €** d'aides financières sur ses fonds propres.

Répartition des aides financières accordées par la Fondation du Judaïsme Français en 2022



Catégorie	Montant
Culture	845 K€
Éducation	299 K€
Sciences	5 K€
Social	943 K€
Total général	2 091 K€



LE FOND SOCIAL JUIF UNIFIÉ (FSJU)

Dans un cadre conventionnel, une aide financière de 740 000 € a été affectée à accompagner différents programmes et opérations menées par le Fonds Social Juif Unifié, dans différents domaines d'action : sociales et culturelles.

Actions sociales

Association Beyahad

Les actions d'intégration de l'**Association Beyahad** favorisent l'inclusion des enfants en situation de handicap par des actions d'intégration et de mise en place d'amitié entre enfants ordinaires et enfants extraordinaires.

Ce projet permet d'intégrer chaque année des dizaines d'enfants en situation de handicap et de leur faire vivre des moments d'exception.





Farband

Le club sénior du **Farband**, est une association qui créé du lien social entre personnes âgées.

Fondation Opej

Protection de l'enfance avec la **Fondation OPEJ** qui se fait autour de deux axes essentiels :

- Le Point d'Accueil Écoute Jeunes Maguen Noar qui accueille les adolescents en souffrance et leur offre un soutien psychologique et éducatif;
- Les studios étudiants qui permettent d'accueillir sur la Capitale, des étudiants issus de familles en situation de précarité ou habitants en région et n'ayant pas les moyens de permettre à leur enfant de se loger sur Paris pour suivre leurs études.





Lev Tov

L'épicerie solidaire et l'aide d'urgence de **Lev Tov** répondent aux besoins quotidiens de plus de 400 familles de l'Est et du Sud-Est parisien.

Marc Djebali Richard Odier Mickaël Attal Sandrine Zena Carole Bensegmor

Le silence des justes Ohalei Yaacov

Le Silence des Justes - Ohalei Yaacov accueille des enfants autistes dans différentes unités de vie. L'École des Justes est une école adaptée aux besoins spécifiques de ces enfants avec des professionnels du champ du handicap.





Au centre, Stéphane Benhamou, Fondateur de l'association Le Silence des justes

La table du cœur

La Table du Cœur accueille plus de 600 bénéficiaires dans son restaurant social du 19e arrondissement et répond ainsi aux besoins alimentaires de personnes en situation de grande précarité.

Action culturelle

Akadem

Akadem Multimédia est le pôle « nouvelles technologies » du FSJU pour la diffusion de la culture juive.

Son objectif initial était de filmer des contenus universitaires, d'où son nom « campus numérique ». Progressivement, Akadem est devenu lui-même producteur de contenus et a créé son magazine hebdomadaire.

Sa mission est d'ouvrir une fenêtre sur le monde juif à travers ses multiples composantes. Le site propose des milliers de cours et de conférences dans tous les domaines : histoire, sociologie, politique, art et culture et constitue un outil de connaissance accessible à tous.



2

LES BOURSES LATALMID

La Fondation du Judaïsme Français accorde une grande importance à la justice sociale et plus encore peut-être lorsqu'elle concerne directement des enfants.

C'est pourquoi il lui importe de participer chaque année aux bourses cantine Latalmid mise en place par la Fondation Rachel et Jacob Gordin, sous l'égide de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Ces bourses concernent des enfants du CP à la classe de 3e des établissements scolaires juifs en France. Elles sont octroyées aux familles en situation de grande précarité à qui la commission de bourses des écoles accorde des réductions égales ou supérieures à 65 % des frais de scolarité.

Pour le budget 2022 : **1790 demandes** correspondaient aux critères annoncés.

Cela représente la somme globale de 983 999 €.





3 INSTITUT EUROPÉEN DES MUSIQUES JUIVES (IEMJ)

La Fondation du Judaïsme Français est particulièrement attachée à l'Institut Européen des Musiques Juives qui est le premier centre de ressources et de documentation sur les musiques juives en Europe.

Cet institut européen, dirigé de main de maître par le musicologue **Hervé Rotten** a été créé en 2006 avec l'association Yuval et la Fondation Henriette Halphen-Schumann.

En 2022, l'IEMJ a poursuivi et amplifié son action en faveur de la sauvegarde et de la diffusion du patrimoine musical juif.



Dans un cadre conventionnel, la Fondation du Judaïsme Français a contribué à hauteur de 70 000 € aux programmes suivants :

- Archivage
- Numérisation
- Catalogage et mise en ligne des collections musicales : 1 000 nouveaux documents accessibles parmi lesquels un fonds unique de partitions manuscrites des années 1920 provenant de l'ex-URSS.

Reprise des cours, conférences et colloques en distanciel.





40 ASSOCIATIONS ET 50 PROGRAMMES SOUTENUS EN 2022

Chaque année des dizaines de demandes d'aides financières arrivent à la Fondation du Judaïsme Français. Les porteurs de projets déposent leur demande sur le site internet de la Fondation du Judaïsme Français. Il s'agit la plupart du temps de projets d'ordre culturel, mais également en lien avec l'éducation et la jeunesse.

Les dossiers sont d'abord étudiés par les équipes juridiques et comptables de la Fondation du Judaïsme Français pour vérifier leur éligibilité, puis ils sont présentés lors de la réunion des 12 membres de la Commission d'attribution des Subventions qui s'est tenue pour l'année 2022, le 15 février.

Une fois le choix des associations soutenues fait et les montants des aides financières préconisées, la Directrice générale Paule-Henriette Lévy expose l'ensemble des propositions au Bureau, puis au Conseil d'administration de la Fondation du Judaïsme Français pour approbation.

Des réponses sont, évidemment, données à tous les porteurs de projets.

Concernant les réponses positives, il est demandé aux associations un rapport d'étape et d'avancement du projet.

Les membres de la Commission d'attribution des Subventions constituent durant la durée de leur mandat (en principe de trois ans, mais exceptionnellement quatre ans pour cette première session) les membres du Jury Bernheim (2021, 2022, 2023 et 2024).

Le Festival des Cultures Juives par l'Association Centre d'Art et de Culture (CAC)

Il s'agit d'un des grands festivals parisiens qui durant une quinzaine de jours permet à des milliers de festivaliers d'assister à une trentaine d'événements pluridisciplinaires : cinéma, théâtre, musique, conférence, etc.

Le public est invité à découvrir de grandes figures inspirantes qui ont marqué de leurs empreintes, de leur talent, de leur vision, l'aventure des cultures juives, mais aussi les multiples métissages qui ont irrigué une histoire juive à la fois singulière et plurielle.







La 17e édition du Festival (du 12 au 27 juin 2022) qui avait pour thème « Héritages » fut particulièrement joyeuse et festive.

La Fondation du Judaïsme français fut partenaire de la soirée d'ouverture salle Gaveau, où le violoniste de renommée mondiale, **Renaud Capuçon**, accompagné par la jeune pianiste virtuose **Eloïse Bella Kohn** rendit hommage à son maître Isaac Stern, l'un des plus illustres musiciens du 20e siècle, avec un programme spécialement conçu pour l'occasion.

Le Fils d'Isaac Stern ouvrit cette soirée hommage.



Mathias Lévy



September Pasis PEF WIFERER S TSJU

Le Festival Jazz'N'Klezmer par l'Association Centre d'Art et de Culture (CAC)

Depuis 20 ans, le **Festival Jazz'N'Klezmer** est un incontournable pour les amoureux des musiques du monde. Du 9 au 27 novembre 2022, 16 événements musicaux ont eu lieu dans toute la France.

Ont participé à cette édition exceptionnelle des artistes comme Ravid Kahalani connu pour établir de nouveaux ponts entre les mélodies traditionnelles du Yémen, les rythmes du Sahel et le groove noir américain, dialoguant aussi bien avec Bill Laswell ou Oxmo Puccino que Mariem Hassan. Également présents, l'incroyable clarinettiste Yom et le Celebration Quartet, Mathias Lévy ou Eli Degibri.

La Fondation du Judaïsme Français estime qu'il est de son devoir de soutenir et suivre avec constance certaines associations qui permettent la préservation des mémoires juives et leur développement au cœur de la cité. Ainsi le Judéo-espagnol et le Yiddish.



Lily Henley

Aki Estamos, Focus sur deux manifestations

L'association a organisé le 24 novembre 2022 la lecture musicale de la chanteuse **Naïma Chemoul** autour du livre de **Marcel Cohen**, Lettre à Antonio Saura en présence de l'auteur à l'Institut Cervantès de Paris.

Elle s'est également occupée de la journée judéoespagnole du 18e festival des cultures juives, le 23 juin 2022, en partenariat avec l'Institut Cervantès avec au programme une table ronde autour de la parution du Livre d'Esther d'après la Meguilah de Salamanque; la projection et une rencontre avec le réalisateur Andrès Enrique Arias autour de son film Once Upon a Time at 55th and Hoover et un concert aux Trois Baudets avec l'ensemble Aagut et la chanteuse Lily Henley à l'occasion de la sortie de son album Oras Dezaoradas.

La Maison de la Culture Yiddish (MCY):

Cette année 2022 fut particulièrement riche.

La MCY fêtait en effet ses 20 ans et proposa à un vaste public, une programmation d'une grande richesse : rencontres littéraires, conférences, ateliers de pratique musicale ou de conversation, expositions, activités pour enfants, éditions de livres bilingues, université d'été, etc., avec au cœur, la mission de pérennisation de la culture yiddish.

Plusieurs projets ont été conduits sur l'année 2022, dont :

- La saison de la littérature yiddish en Union soviétique,
 70e anniversaire du 12 août 1952
- · Saison poétique : Yehoyesh ou la joie délivrée
- La 3e Université d'été de langue et de littérature yiddish à Berlin du 8 au 26 août 2022
- Enrichissement du site web de l'Association La Maison de la Culture Yiddish
- Stage musical au Château de Ligoure dirigé par Marthe Desrosières





Il est également un programme que la Fondation du Judaïsme Français soutient depuis ses débuts, c'est celui du Festival du cinéma israélien de Paris.

Depuis 21 ans, ce Festival a pour mission de faire connaître au public français les multiples facettes du cinéma israélien avec une avant-première, des longs métrages, des documentaires, des courts métrages, des séries, des rétrospectives et des hommages.

En vingt et un ans, depuis la fin des années 1990, ce cinéma est devenu incontournable dans le monde du 7^e art. Primés dans les plus grands festivals, les films des réalisateurs israéliens interpellent, fascinent et suscitent l'intérêt aussi bien des critiques que du public et cela, à l'échelle internationale.

Le festival s'est tenu du 21 au 28 mars 2022, au Cinéma Majestic Passy, 18, rue de Passy, 75 016 avec pour parrain le réalisateur Alexandre Arcady.



Le film "Image of Victory" d'Avi Nesher a été présenté à l'ouverture du Festival et celui de Lior Ashkenazi.



"Perfect Strangers" à la clôture, en avantpremière, en présence de la productrice Maya Amsellem.



Par ailleurs, la Fondation du Judaïsme Français a apporté une contribution financière à différents programmes innovants et inédits.

Le 1^{er} Salon parisien de la Généalogie juive 19 et 20 novembre 2022 :

Cet événement organisé par Alain Nedjar a constitué la première manifestation consacrée aux travaux du Cercle de Généalogie Juive depuis sa création. Une grande fresque murale en 33 tableaux inédits a retracé les parcours familiaux d'hommes et de femmes de toutes origines.

Plus de trois cents documents, objets, vêtements, photos, reproductions de peintures, artefacts et ketoubbot provenant de collections personnelles ou prêtées par le MAHJ, ont été exposées et plusieurs conférences organisées.

Cette manifestation a attiré plusieurs centaines de passionnés et de curieux.

Les expos et colloques du MAHJ

"Marcel Proust du côté de la mère" du 14 avril au 28 août 2022

À l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de Marcel Proust (1871-1922), le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme a organisé une exposition présentant l'écrivain à travers le prisme de sa judéité, démontrant comment la vie et l'œuvre de Marcel Proust sont marquées par le judaïsme.

Ce sujet inédit a été traité par le biais de plusieurs thèmes touchant à l'histoire de la famille maternelle de Proust, à l'élaboration de son œuvre, aux engagements de l'écrivain.





Les tribulations d'Erwin Blumenfeld du 13 octobre 2022 au 5 mars 2023

Cette exposition a mis en lumière, à travers près de 180 photographies dont des ensembles inédits, la période la plus féconde du photographe. Ses expérimentations artistiques révélèrent son talent pour la photographie de mode qui l'amena à travailler pour les plus grands magazines américains.

L'exposition a également offert des éclairages sur sa vision de l'art et sur sa vie personnelle pendant l'Occupation.







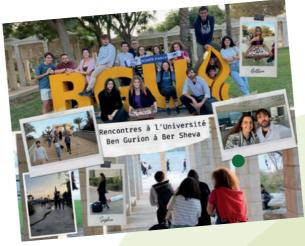
Juifs du monde arabe, pourquoi sont-ils partis? Colloque du mardi 28 et mercredi 29 juin 2022

Dans la seconde moitié du XXe siècle, la quasi-totalité des juifs a quitté le monde arabe, dans un contexte marqué par la Shoah, la création de l'État d'Israël, la décolonisation et les guerres israélo-arabes.

Ces émigrations massives restent mal connues, mal comprises, et donnent lieu à des instrumentalisations de toute nature. Ce colloque a abordé le dossier de ces départs dans une perspective comparatiste en le restituant notamment dans la longue histoire entre juifs et musulmans au Maghreb et au Moyen-Orient.

Il a également traité du rôle des idéologies nationalistes arabes et sionistes, en analysant l'action de multiples acteurs politiques dans le processus des départs.

Les Fondations abritées Feldstein et Odette et Szlama Warszawski-Varsaux ont également soutenu le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme.









L'école des Mines en Israël

Le projet a permis aux étudiants du cours d'hébreu de Mines Paris – PSL, une approche originale de la société israélienne au travers de sujets technicoscientifiques, en lien direct avec leur cursus d'ingénieur.

Pour ce faire, le programme comprenait des rencontres avec des interlocuteurs de natures diverses : des scientifiques, des industriels, des étudiants, des créateurs de start-up, des membres de kibboutz agricoles et autres acteurs économiques.

Dans le contexte des urgences énergétiques autour de l'eau et autres ressources naturelles, les étudiants enthousiastes ont pu découvrir la dynamique des innovations scientifiques et entrepreneuriales, grâce auxquelles la société israélienne fait face à ces défis depuis des décennies.

En Région

Troyes: Yom Rachi, 10 juillet 2022

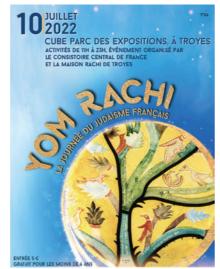
Une grande fête du judaïsme français célébrée en l'honneur de Rachi, sans doute le plus grand commentateur des textes fondateurs du judaïsme.

Contrairement à la plupart des grandes figures juives, l'anniversaire du décès de Rachi n'avait jamais encore été célébré, il est donc apparu essentiel pour les organisateurs, le Consistoire Central de France et la Maison Rachi, d'organiser cette première manifestation dont l'enjeu est de mettre en lumière la vitalité du judaïsme français et de valoriser la culture Juive française, au plan local, régional, national et international. La Fondation du Patrimoine Juif de France a participé à cet événement.



Cavaillon : restauration du fauteuil du Prophète Elie

La Ville de Cavaillon, propriétaire de la synagogue, a décidé avec l'association des "Amis de la Synagogue de Cavaillon" de la restauration du fauteuil du prophète Elie installé en hauteur, posé sur un nuage en gypserie depuis sa création en 1774 par une des quatre communautés des Juifs du Pape. Il est tout à fait original par son aspect composite polychromique avec des pieds recourbés, un dossier chantourné, des accoudoirs en forme de boules, recouvert d'un damas en laine rouge qui protège le tissu originel en soie du dossier et du coussin. Ce fauteuil d'Elie remarquable est classé au titre des monuments historiques depuis le 15/11/2000. La synagogue de Cavaillon est, elle, classée au titre des monuments historiques depuis 1924.



Enregistrement de l'émission Berechit Diffusée le 6 novembre 2022 à 9h15 sur France 2.

Rabbin Didier Kassadi, Dr Ariel Tolédano, Paule-Henriette Lévy.



Fauteuil du Prohète Elie

Le projet Fondation du Judaïsme 2022 : Création à Bayonne du Musée du Judaïsme : Suzanne et Marcel Suarès.

Créé par l'**Association Culturelle Juive de Bayonne** grâce au mécénat de la Fondation du Judaïsme Français et de 14 de ses Fondations abritées*, le musée du judaïsme bayonnais « Suzanne et Marcel Suarès » se situe rue Maubec, au cœur du quartier bayonnais de Saint-Esprit, dans un pavillon latéral de la synagogue de Bayonne. Il retrace l'histoire et les traditions du judaïsme bayonnais et évoque la place de cette communauté pluricentenaire dans la cité.

Un film a été réalisé sur cette histoire par la Fondation du Judaïsme Français en libre accès sur notre site internet.

Le rez-de-chaussée permet la découverte de l'histoire des Juifs de Bayonne depuis leur arrivée au 16e siècle jusqu'à nos jours.

Au 1^{er} étage, la vie quotidienne des familles juives bayonnaises est évoquée à travers une sélection d'objets, classés au titre des Monuments Historiques ou issus de dons de particuliers.



* Fondation Feldstein, Fondation Albert et Elba Cuenca, Fondation Jacqueline et Jacques Lévy Willard, Fondation Flack, Fondation CIL LEBEL, Fondation FSJU, Fondation Moses Mendelssohn, Fondation Haya Mouchka, Fondation Hannia, Fondation Kinamon, Fondation Marie-José Vaisan, Fondation GEJAC, Fondation du Patrimoine Juif de France, Fondation Eretz.





PROJET EXCEPTIONNEL 2022 : LES 400 ANS DE MOLIÈRE EN ISRAËL

Faire rayonner la culture française à travers le monde est l'une des vocations de la Fondation du Judaïsme Français qui en 2022 a choisi Israël pour fêter le 400e anniversaire de la naissance de Molière.



Ariel Goldmann, Eric Danon, Paule-Henriette Lévy, Steve Suissa, Francis Huster

De très nombreux francophones habitent en Israël qui, comme tous les amoureux de la langue, adore ce génie du théâtre. L'occasion était trop belle pour les satisfaire.



Un débat à l'ambassade de France à Tel-Aviv a réuni le 21 juillet 2022, le président Ariel Goldmann, le comédien Francis **Huster**, le réalisateur **Steve Suissa** et bien sûr son Excellence l'ambassadeur de France Eric Danon.

Puis d'octobre à décembre, les plus belles scènes d'amour du théâtre de Molière ont été jouées dans plusieurs villes israéliennes avec costumes, décors et lumières.



Francis Huster, Steve Suissa et les élèves.



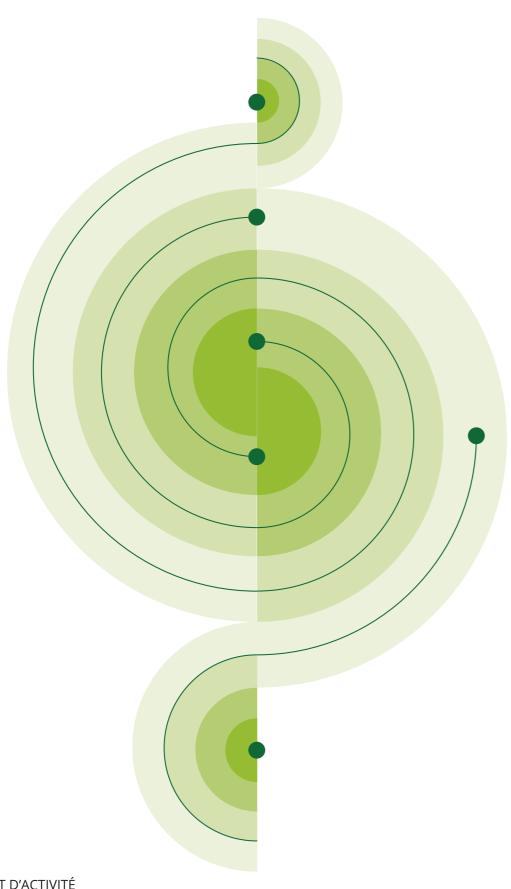
6 LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS POURSUIT SON PARTENARIAT **AVEC LA FONDATION DES HÔPITAUX**

L'Institut de Génétique Médicale d'Alsace, situé au sein du CHU de Strasbourg, accueille des patients atteints de maladies génétiques rares. Grâce à une équipe pluridisciplinaire et à un bâtiment à la pointe technologique, l'IGMA assure une prise en charge complète des jeunes patients et de leurs familles.

La Fondation des Hôpitaux a soutenu le projet dès sa création.

En 2022, l'IGMA a sollicité de nouveau la Fondation du Judaïsme Français pour l'aider à financer une extension du bâtiment, qui permettra d'élargir la prise en charge et l'accueil de structures de coordination des maladies rares. La Fondation du Judaïsme Français a répondu présente.





Les fondations abritées •

Quelques chiffres

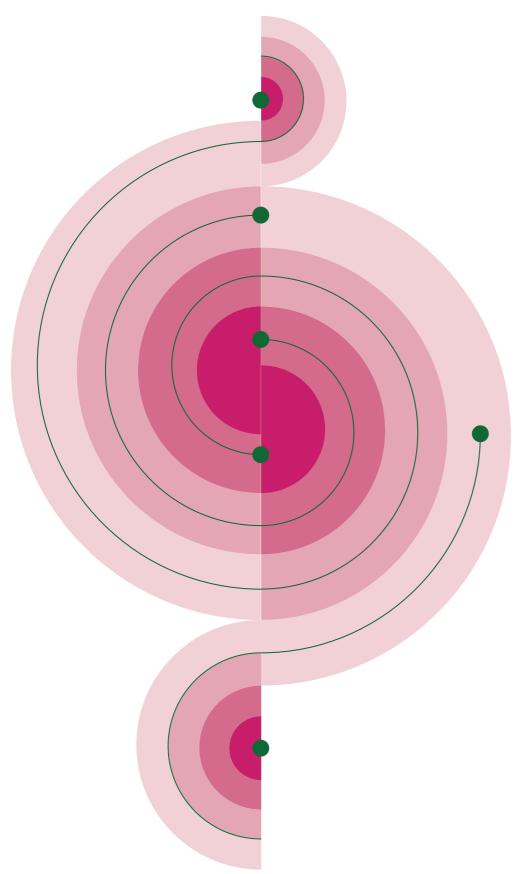
Les actions menées par les fondations abritées et les aides financières octroyées en 2022 représentent un total de 18 893 169 €.

Elles couvrent l'ensemble des champs d'action de la Fondation du Judaïsme Français en conformité avec son objet et ses statuts.

Les aides financières versées en France s'élèvent à 16799529 €.

Les actions menées à l'étranger représentent 2093640 €.

On peut noter une augmentation globale de 2673 841 € d'aides financières accordées par rapport à l'année 2021 qui s'élevaient à 16 219 328 €.

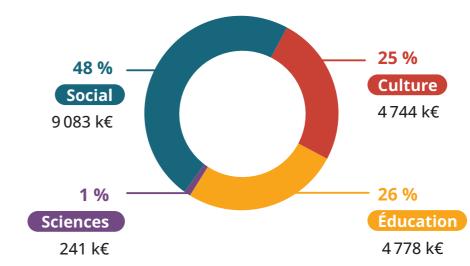


• Les aides financières des Fondations abritées

Les fondations abritées ont aidé 122 associations et accompagné 52 boursiers.

Les 170 actions conduites et/ou aidées par les fondations abritées ne sont bien évidemment pas citées, quelques-unes sont données à titre d'exemple.

Répartition des aides financières accordées par les fondations abritées en 2022



Catégorie	Montant
Culture	4 744 K€
Éducation	4 778 K€
Sciences	241 K€
Social	9 083 K€
Consolidés	18 846 K€

1 CULTURE

Les aides financières ont permis de soutenir des projets patrimoniaux, musicaux et historiques, liés à une plus grande connaissance des cultures juives en France.

La Fondation Kinamon

La **Fondation KINAMON** a été très active. Elle a notamment aidé la Compagnie de spectacle vivant créée par David Braun, **Diva d'un bar**. Lors d'une soirée qui s'est tenue le 21 juillet 2022 sur la Péniche Anako, les organisateurs ont proposé une création théâtrale et musicale, inspirée de l'œuvre de Witold Gombrowicz « Meurtres avec préméditation ». L'occasion pour les spectateurs de découvrir la littérature d'entre-deuxguerres et permettre à des musiciens de musique Klezmer de partager leur passion.

La **Fondation Kinamon** a participé à la création du Musée juif de Bayonne.





La Fondation Jacques et Jacqueline Lévy Willard

La Fondation Jacques et Jacqueline Lévy Willard a soutenu l'Institut universitaire Maïmonide dont la programmation 2022/2023 est principalement axée autour de l'antisémitisme et de la Shoah en cette année commémorative du 80e anniversaire de la rafle de l'été 1942. Plusieurs rencontres et conférences ont été organisées en ce sens. L'Institut Maïmonide reste fidèle à ses principes fondateurs d'enseignements de l'histoire et de la civilisation juive, du dialogue inter-religieux et de la valorisation du patrimoine occitan hébraïque médiéval par la mise en place de cycles de formations : cours, séminaires, rencontres, conférences, tables rondes, séminaires, salon du livre des mondes juifs.

La **Fondation Jacques et Jacqueline Lévy-Willard** a participé à la création du Musée juif de Bayonne.



La Fondation Moses Mendelssohn

La **Fondation MOSES MENDELSSOHN** a octroyé une aide financière au **Lab Tenou'a** qui est un espace d'expérimentation, producteur de contenus inédits : podcasts, vidéos, articles, œuvres graphiques...

Il s'agit d'un lieu de rencontre de tous ceux qui font et veulent une culture juive vivante, diverse et audacieuse, ouverte à toutes les sensibilités du judaïsme.

Les contenus numériques sont proposés gratuitement sur le site https://www.tenoua.org/le-lab/ et sur les réseaux sociaux.

La **Fondation Moses Mendelssohn** a participé à la création du Musée juif de Bayonne.



Les sommes allouées ont été destinées aux écoles pour l'achat d'équipements informatiques, de manuels ou au financement de nouvelles méthodes d'enseignement.

La Fondation Jacques et Irène Darmon

La **Fondation Jacques et Irène Darmon** s'est intéressée aux **Clubs** Coup de Pouce de **l'Association Coup de pouce**, qui intervient dès la période charnière d'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) grâce à quatre programmes de soutien axés sur ces savoirs.

À chacun des savoirs correspond un type de club dédié; Le Club Langage (CLa), Le Club Lecture et Écriture (Clé), Le Club Lecture et Mathématiques (CLéM), Le Club Livres (CLi). Le Club Clé est le premier à avoir été mis en place en 1994 : c'est le programme emblématique de l'Association.

Chaque club se déroule dans les écoles partenaires, à une fréquence de quatre séances par semaine, pour une durée d'une heure et demie. Au rythme d'activités ludiques et ritualisées, les enfants peuvent s'exprimer plus librement, affranchis de la pression d'intervenir devant une classe entière. L'animateur Coup de Pouce est formé par l'Association.

Ce programme permet à des enfants en difficultés scolaires d'entrer dans la lecture et l'écriture ; aide les parents éloignés de la culture de l'école dans leur rôle d'accompagnants scolaires et favorise l'inclusion sociale.



La Fondation Jacques et Irène Darmon a également aidé l'Association The Beit Project qui a institué un événement sur le vivre-ensemble. Créée en 2010, l'association conduit une réflexion sur la diversité culturelle, elle lutte également contre toutes les formes de discriminations. « L'école nomade » s'est rendue à Nantes durant le second semestre de l'année 2022.

La **Fondation Haya Mouchka** a apporté son aide à l'**École Pardess Hanna** située dans le 12e arrondissement parisien. Ce projet a été initié en 2019, afin de répondre à un besoin de scolarisation du secteur de l'Est parisien et francilien. Des travaux de sécurisation de l'école ont débuté en septembre 2022.

La **Fondation Haya Mouchka** a participé à la création du Musée juif de Bayonne.



Les contributions financières ont principalement favorisé les rencontres entre jeunes.

La **Fondation les Bâtisseurs d'Engagement** contribue notamment aux actions des **Éclaireurs**, **Éclaireuses Israélites de France (EEIF)**.

Elle participe à l'acquisition d'une maison (associée à un terrain et à une forêt) qui doit abriter les activités récurrentes du mouvement dans un cadre correspondant aux besoins de la pédagogie scout de l'Association. Cette maison dans un second temps sera ouverte à des tiers pour des évènements et des séminaires.

La **Fondation Elalouf-Lewiner** soutient également cette Association.



4 SCIENCES ET MÉDECINE

Les aides sont essentiellement destinées à la recherche.

La **Fondation Nicole Chouraqui** apporte son aide à l'association **Vaincre le Cancer** qui participe au développement des études et recherches portant sur le cancer et les leucémies ; qui initie de nombreux projets de recherche favorisant l'innovation scientifique et noue des partenariats sélectifs avec certaines unités de recherche INSERM les plus en pointe.





La Fondation Nicole Chouraqui soutient également l'**Institut Rafaël**, maison de l'après cancer, présidée par le docteur **Alain Toledano**.

En plus de sa maladie, chaque individu touché par le cancer vit un traumatisme. Il est alors nécessaire de mettre en place un système de soins se préoccupant de toutes les dimensions morales et psychologiques : ce que fait l'Institut Rafaël.

Aide également cet institut : la **Fondation Elalouf-Lewiner** et la **Fondation Albert et Elba Cuenca**.

5

SOCIAL ET HUMANITAIRE

Les aides financières sont versées à des associations dont l'objet est de venir en aide à des familles nécessiteuses. L'octroi de ces aides financières permet de lutter contre l'exclusion sociale. Les aides alimentaires représentent une part majeure de ces aides.

La **Fondation FSJU** soutient l'association **Lev Layeled** qui a réintroduit l'aide alimentaire depuis la crise sanitaire liée au Covid 19. Après avoir constaté que de plus en plus de personnes, notamment des familles avec des enfants, se trouvent en situation précaire au niveau alimentaire, Lev Layeled France a mis en place l'attribution de bons d'achat alimentaires à l'attention de ces familles fragilisées. Cette association est également soutenue par la **Fondation OSE-MES.**



La **Fondation FJSU** accorde également son soutien financier à l'association **Mazone** qui pérennise et consolide l'aide apportée par l'association à 160 familles en situation de précarité. Mazone intervient également auprès de personnes âgées qui font face à des difficultés financières du fait de leur faible retraite qui ne leur permet plus de faire face au quotidien. Cette association est également aidée par la **Fondation Richesse et Pauvreté**.

La Fondation FSJU a apporté son aide à l'association **Sauveteur sans frontières (SSF)** qui comme son nom l'indique a pour mission de porter assistance à des personnes en danger partout dans le monde. «L'Unité Médicale Mobile » a apporté une aide médicale concrète à la population en Ukraine. Une ambulance équipée a embarqué une équipe médicale et a fait office de lieu de consultation et d'infirmerie mobile. L'accès aux soins étant difficile en Ukraine, SSF a souhaité répondre à cette problématique en allant au plus près des réfugiés internes.

La **Fondation FSJU** a également participé à la création du Musée juif de Bayonne.



La **Fondation Flack** soutient l'association **Lev Tov** qui a mis en place le premier lieu d'hébergement de secours pour les femmes victimes de violences dans la Communauté juive, en partenariat avec l'Association FSJU. Ce lieu offre un endroit sécurisant au sein d'un espace relationnel doté d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires.





LES BOURSES

Comme chaque année plusieurs fondations abritées ont exprimé leur aspiration philanthropique par l'octroi de bourses doctorales, universitaires, de recherche, etc.



Il s'agit pour ces fondations de participer à la prise en charge partielle des frais d'étudiants en situation de précarité. Ce qui suit ne constitue pas la liste exhaustive des fondations ayant participé à un programme de bourses.

Une trentaine de bourses étudiantes ont été accordées en 2022 par la **Fondation Cilly Libman**. Il s'agit de bourses attribuées sur critères socioéconomiques à de jeunes étudiants post-bac ou en deuxième année de premier cycle universitaire. Ces bourses ont pour objet d'aider ces jeunes étudiants à payer leurs frais d'inscription universitaire, à l'acquisition de livres ou encore de matériel informatique utile à leurs cursus.

La **Fondation Renée et Léon Baumann** a quant à elle soutenu les travaux de recherche postdoctorale de Madame Johanna Lehr, docteur en science politique, psychologue clinicienne et chercheuse associée au CESPRA (EHESS), sur *La Vie et survie des femmes juives à Paris sous l'Occupation*.

Johanna Lehr Quelle place pour la recherche sur la Shoah en France ?

UNIT COLOR CHITCHICAGE COLOR COLOR CHITCHICAGE C

Les prix des fondations • abritées

LE PRIX FRANCINE ET ANTOINE BERNHEIM

Décerné pour la première fois en 2008, le Prix Antoine et Francine Bernheim des Lettres, des Arts et des Sciences récompense chaque année un lauréat dans un domaine spécifique.

La Fondation du Judaïsme Français met ainsi en valeur, sous l'éclairage de ses prix, l'apport créatif de la « culture juive » à la culture nationale, saluant dans leurs différentes dimensions : écrivains, penseurs, créateurs, savants, chercheurs.

C'est le **Dr Alain Toledano**, co-fondateur de l'**Institut Raphaël**, 1er centre européen de médecine intégrative qui accompagne gratuitement les patient(e)s et leurs aidant(e)s, pendant et après le cancer qui a reçu, des mains d'**Ariel Goldmann**, Président de la Fondation du Judaïsme Français, le Prix des Sciences Francine et Antoine Bernheim 2023 lors du Diner des Fondateurs.

Les prix ont toujours été au cœur de l'activité de notre institution et leurs domaines d'attribution sont extrêmement variés.



Charlotte Rosier Tapiro, journaliste, Dr Alain Toledano, Co-fondateur de l'Institut Raphaël, Ariel Goldmann, Président de la Fondation du Judaïsme Français.

PRIX DE LITTÉRATURE JANUSZ KORCZAK

Fondé en 2008, le Prix Korczak est devenu projet de classe et projet d'école pour près de vingt-mille enfants d'écoles primaires de France, de Suisse et de Belgique.

"L'enfant a le droit de donner son opinion", disait Janusz Korczak.

Au Prix Janusz Korczak de littérature jeunesse, les enfants votent pour leur livre préféré parmi une sélection d'ouvrages.

Ce prix est soutenu par la **Fondation du Judaïsme Français** et ses fondations abritées : **Renée et Léon Baumann et Yad Layeled.**

Le thème de l'année 2022 était : BIENVENUS BIENVENUES

Les lauréats 2022 sont :



Antje Damm La visite



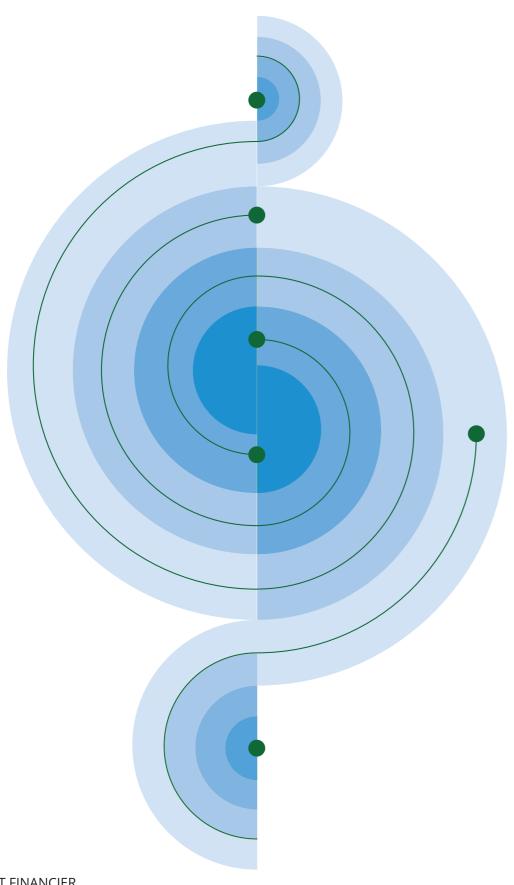
Oniali Q. Raùf
Le garçon au fond
de la classe

Illustrations : **Pippa Curnick**



Thomas Lavachery

Tor et les gnomes



Rapport financier •

Dans un contexte d'inflation et d'instabilité économique, les actions philanthropiques ont été, en 2022, plus que jamais, nécessaires, afin de combattre les inégalités et réduire les difficultés.

La Fondation du Judaïsme Français et ses 84 fondations abritées ont ainsi versé **20,94 M** d'euros d'aides financières en 2022, soit près de **15 %** de plus que l'année précédente, pour une collecte de **22,79 M** d'euros.

Ce sont près de **155 associations** qui ont pu bénéficier de ces aides pour financer plus de **170 projets** (hors bourses).

La Fondation du Judaïsme Français et ses fondateurs confirment ainsi leur ambition : construire une société plus juste et plus solidaire.

LES COMPTES DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS (incluant ses fondations abritées)

Chiffres clés de l'année 2022

Les produits de l'exercice 2022 s'élèvent à **36,4 M€** contre **33,8 M€** en 2021.

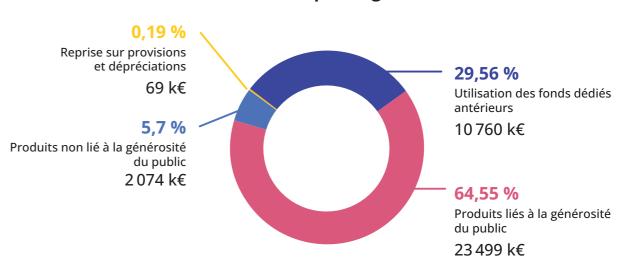
Les charges s'élèvent à **36,4 M€** en 2022 contre **33 M€** en 2021.

Le résultat de l'exercice "comptes agrégés" s'élève à **10 k€**, contre **813 k€** en 2021.

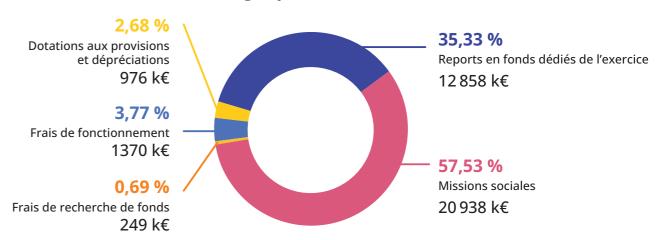


Ci-contre, une présentation des produits et charges 2022 tels que présentés sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

Produits par origine*



Charges par destination*



^{*} Source CROD 2022

55

Le compte de résultat

Les produits

Les ressources agrégées de la Fondation du Judaïsme Français s'élèvent à 36,4 M€ et se décomposent comme suit :

- Des dons manuels pour 20,9 M€, soit 60 % des ressources totales de la Fondation. Ce poste est principalement composé de dons collectés ouvrant droit à déduction sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) collectés dans le cadre des dispositions relatives à la loi TEPA n° 2007-1223 du 21 août 2007 modifiée par la loi de finances 2017-1837 du 30 décembre 2017.
- Des legs et des dons reçus d'entreprises commerciales pour 1,8 M€.
- Des produits financiers pour 2,6 M€ comprenant principalement des dividendes issus du Fonds Commun de Placement « FJF Patrimoine 1 » et de fonds d'investissements pour 1,6 M€; 0,5 M€ de dividendes de la SCI SCIPA; 0,1 M€ de revenus de titres; des revenus de participation liés à des donations temporaires d'usufruits pour 0,2 M€; des reprises de dépréciation de titres pour 69 k€ ainsi que des produits nets sur cession de VMP pour 0,1 M€.
- Une reprise de fonds dédiés correspondant aux ressources affectées des années précédentes qui ont été utilisées en 2022 pour 10,8 M€,
- Des produits divers pour 0,2 M€ comprenant les consommations de dotations consomptibles, les produits des activités annexes et les reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges.

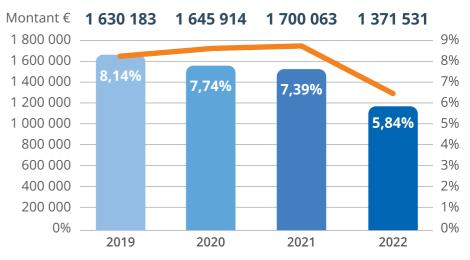
Evolution de la collecte* 25 20,04 20,63 21,80 22,80 15 10 2019 2020 2021 2022 Année *Dons et legs

Les charges

Les charges de l'exercice s'élèvent à 36,4 M€ et sont composées principalement des éléments suivants :

- Les programmes financés pour 20,9 M€ sous forme d'aides financières octroyées aux associations, représentent 57,5 % des charges totales,
- Les reports en fonds dédiés pour 12,9 M€ sont comptabilisés dans ce poste les ressources affectées et non utilisées à la fin de l'exercice, elles seront reprises les années suivantes lorsque les actions relatives à ces montants seront réalisées.

Évolution des frais de fonctionnement liés à la générosité du public et leur part dans les produits liés à la générosité du public (Source CROD 2022)

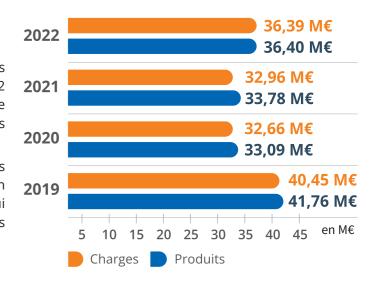


Part des frais de fonctionnement dans les produits liés à la générosité
 Montant des frais de fonctionnement

Le résultat net

L'excédent de la Fondation du Judaïsme Français (comptes agrégés) s'élève à 10 k€ en 2022 contre 813 k€ en 2021. L'excédent de l'exercice précédent s'expliquait essentiellement par des produits financiers non récurrents.

On constate, cette année, un équilibre des recettes et des dépenses et une augmentation globale de la collecte de dons et de legs qui nous ont permis d'accroître les aides financières accordées aux associations.





Le total du bilan de la Fondation du Judaïsme Français ressort 120,8 M€ à fin 2022 contre 118,2 M€ à fin 2021.

L'actif

Les immobilisations

Les immobilisations, en valeur nette comptable, s'élèvent à 78,31 M \in . Elles se décomposent essentiellement en immobilisations incorporelles et corporelles pour 2,41 M \in et en immobilisations financières pour 75,90 M \in .

Le poste d'immobilisations financières comprend essentiellement le Fonds Commun de Placement de la Fondation pour un montant de 64,99 M€ ainsi que des placements réalisés dans des fonds d'investissements.

Les créances

Ce poste d'un montant total de 1,81 M€ comprend des créances de la Fondation abritante et de ses Fondations abritées.

Il est composé pour l'essentiel des actifs immobiliers et financiers de la Fondation Weil pour 1,64 M€. Conformément à l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 mars 2021. Ces derniers ont été placés dans un compte transitoire avant restitution aux ayants droit. Cette somme figure également en dettes pour le même montant, sans impact sur le résultat.

On retrouve également une créance reçue par legs pour un montant total de 0,16 M€.

Les valeurs mobilières de placement

Ce poste s'élève à 16,27 M€ en 2022 contre 20,17 M€ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 3,90 M€.

Les valeurs mobilières de placement se ventilent ainsi :

- 5,20 M€ pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante) en 2022 contre 8,32 M€ en 2021;
- 11,07 M€ en 2022 pour les fondations abritées contre 11,85 M€ en 2021.

Les disponibilités

Elles s'établissent à 24,44 M€, dont 5,92 M€ pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante) et 18,52 M€ pour ses fondations abritées.

Le total des avoirs financiers en valeur nette comptable (disponibilités & valeurs mobilières de placement), s'élève à fin 2022, à 40,71 M€.

Le passif

Les fonds propres

Les fonds propres de la Fondation du Judaïsme Français ressortent à **95,13 M€** en 2022, contre **95,19 M€** en 2021. Ils se décomposent comme suit :

- 82,59 M€ pour la fondation abritante,
- 12,54 M€ pour les fondations abritées contre 12,63 M€ en 2021.

Les fonds dédiés

À la clôture de l'exercice, les ressources affectées par les donateurs aux fondations abritées, qui n'ont pas encore été utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard, sont enregistrées en charge dans la rubrique « Reports en fonds dédiés » avec, comme contrepartie au passif du bilan le poste « fonds dédiés ».

Le montant de ces engagements s'établit à 19,7 M€ en 2022 contre 17,6 M€ en 2021, soit une augmentation de 2,1 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Les fonds reportés

Cette rubrique comprend les produits d'exploitation liés à des legs et donations destinés à être cédés et non encaissés ou transférés à la clôture de l'exercice. Ce poste s'élève à 0,7 M€.

Les dettes

Le total des dettes (y compris les comptes de régularisation) s'établit à 4,9 M€ fin 2022 contre 3,3 M€ fin 2021, il se décompose essentiellement ainsi :

- Dettes liées à la clôture de la Fondation Weil pour un montant de 1,64 M€: conformément à l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 mars 2021 qui a jugé la nullité rétroactive du legs institué par Jean-Paul Weil et la création d'une fondation abritée, les actifs et passifs ont été placés dans un compte transitoire avant restitution aux ayants droit. Cette somme figure également en créances pour le même montant, sans impact sur le résultat.
- Dettes fiscales et sociales pour un montant de 0,11 M€
- Dettes fournisseurs pour un montant de 0,12 M€
- Charges à payer sur programmes pour un montant de 3,05 M€.

• Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice de la Fondation du Judaïsme Français (comptes agrégés) s'élève à 10 321 euros. Le résultat de la fondation abritante (en propre) s'élève à 31 229 euros.

Les statuts de la Fondation du Judaïsme Français prévoient que 10 % des excédents des ressources annuelles de la fondation abritante soient affectés au renforcement de sa dotation intangible. Sous réserve de l'approbation de cette résolution par le Conseil d'administration du 19 avril 2023, cette proposition d'affectation de cet excédent constaté au 31 décembre 2022, se traduira par un renforcement de sa dotation intangible d'un montant de 3 123 euros.



Actifs détenus par la Fondation du Judaïsme Français (abritante)

La Fondation du Judaïsme Français a réparti l'essentiel de ses placements financiers en deux catégories d'actifs, en investissant d'une part dans son Fonds Commun de Placement visant à réaliser des plus-values à moyen et long terme et d'autre part dans des fonds d'infrastructures et de dettes, afin de percevoir des revenus réguliers et assurer une ressource suffisante pour couvrir une partie des dépenses de la fondation.

Fonds Commun de Placement (FCP FJF PATRIMOINE 1)

Depuis le 16 janvier 2019, la Fondation du Judaïsme Français s'est investie dans la création d'un Fonds Commun de Placement, son objectif de gestion vise à rechercher de la performance sur différentes classes d'actifs, tout en respectant les bornes indiquées dans la stratégie d'investissement.

L'exposition aux marchés des actions européennes et internationales peut être comprise entre 0 % et 65 % maximum de l'actif net, le FCP peut être également exposé aux obligations et OPC obligataire entre 0 % et 100 % de l'actif net. Au 31 décembre 2022, près de 70 millions d'euros ont été investis dans le FCP FIF Patrimoine 1.

Stratégie d'investissement :

L'actif du FCP est divisé en trois poches gérées par les sociétés Lazard Frères Gestion, Stanhope Capital SA et Lombard Odier Europe.

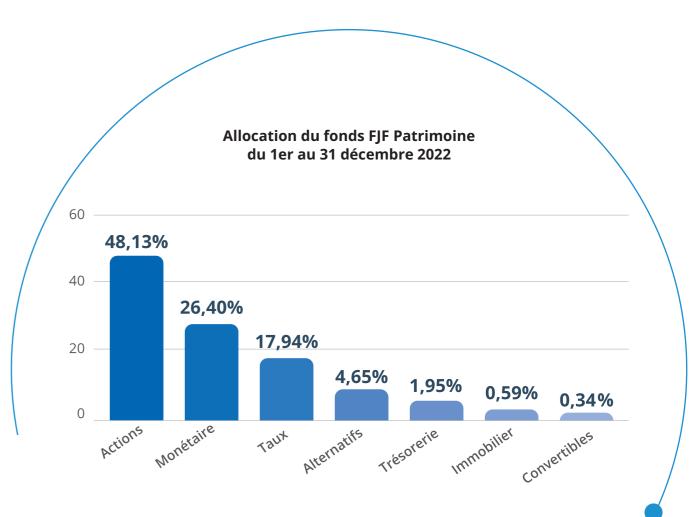
Chaque poche est administrée par une société de gestion en direct ou par délégation, avec un objectif de gestion similaire et dans le respect des mêmes contraintes de gestion. La stratégie de gestion est spécifique à chacune des sociétés de gestion qui gère l'actif de sa poche de façon indépendante.

La gestion du FCP est totalement discrétionnaire permettant de moduler l'exposition du FCP aux différents marchés en fonction de l'analyse macro-économique que fait chaque société de gestion.

Performances 2022

Outre la tragédie en Ukraine ayant eu un impact sur les économies, l'année 2022 a également été marquée par une hausse des taux significative historique, le taux d'emprunt de l'État français à 10 ans passant de 0,2 % fin 2021 à 3,1 % fin 2022. Les marchés obligataires européens ont ainsi subi la baisse de valorisation la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale, de l'ordre de 18 %, les marchés actions européens s'inscrivant en recul de l'ordre de 12 %. Les marchés américains ont été pour leur part davantage impactés, avec une baisse de près de 20 % pour le S&P 500 et de plus de 33 % pour le Nasdaq, riche en valeurs technologiques.

Dans ce contexte, le fonds FJF Patrimoine 1 affiche un recul de 14,06 % sur l'année, pénalisé par les valeurs technologiques. Lors de son lancement, le montant de la part du fonds FJF Patrimoine 1 s'établissait à 1 000 euros, la valeur liquidative de la part s'élève à 1 071,65 euros au 31/12/2022.



Fonds d'infrastructures et de dettes : placements réalisés et/ou engagés

Afin de capter les primes d'illiquidité actuellement offertes par certains produits d'investissements, la Fondation du Judaïsme Français a alloué une partie de ses actifs à l'acquisition de produits ayant vocation, d'une part à distribuer des revenus réguliers (à minima 3,5 %), et d'autre part à être portés jusqu'à l'échéance. Il s'agit essentiellement de fonds de dettes privés et de fonds de dettes d'infrastructure. La détention recommandée est de 5 à 10 ans et le rendement recherché est supérieur à l'Euribor 12 mois + 3,5 %.

Au 31 décembre 2022, 9,2 millions d'euros ont été souscrits sur 13 millions d'euros engagés, se répartissant comme suit.

Libellé	Société de gestion	Nature juridique	Durée du fonds	Promesses d'engagements	Montants souscrits (€)	Montant appelé (%)
Tikehau Senior Loan III	TIKEHAU IM	FPS	7 ans	1 000 000 €	1 000 000 €	100%
Tikehau Investment 1st Lien	TIKEHAU IM	SIF - SICAV	8 ans	1 000 000 €	975 000 €	97,50%
SP Eurocréances 2018	SCHELCHER PRINCE	FPS - FPE	10 ans	1 000 000 €	876 000 €	87,60%
CAPZA Flex equity	CAPZA	SLP	8 ans	3 000 000 €	1 822 200 €	60,74%
Antin Infrastructure IV FPCI	ANTIN IP	FPCI	10 ans	4 000 000 €	2 890 432 €	72,26%
ICG Infrastructure Equity Fund I	ICG	SCSp	12 ans	3 000 000 €	1 678 740 €	55,96%
Total général				13 000 000 €	9 242 372 €	71,10%

Dotation non consomptible de la Fondation

La Fondation du Judaïsme Français dispose d'une dotation pérenne (actifs affectés irrévocablement à la FJF) d'un montant de 9,4 millions d'euros. Cette dotation sera constituée à terme du « fonds de dettes » et de la valeur de l'actif immobilier du siège social de la Fondation du Judaïsme Français.

Performance des actifs gérés par mandat en 2022

Dans ce contexte difficile, les performances des portefeuilles, gérés par mandat auprès de la banque Rothschild Martin Maurel, principal partenaire financier des fondations abritées, affichent une diminution de 3,07 % par rapport au 31 décembre 2021, se décomposant comme suit :

Catégorie	Performances		
Non géré	-0,11%		
Sécuritaire	-0,32%		
Modéré	-4,85%		
Equilibré	-8,86%		
Dynamique	-13,97%		
Consolidés	-3,07%		

Au 31 décembre 2022, le montant des valeurs mobilières de placement (hors titres de participation et titres immobilisés) s'élève à 16,3 millions d'euros en valeur nette (après dépréciation).

CONCLUSION DU RAPPORT FINANCIER

L'année 2022 fut exceptionnellement difficile à bien des égards. Inflation record, hausse des taux d'intérêt et du coût de la vie, guerre entre la Russie et l'Ukraine, crise de l'énergie.

Les banques centrales ont été contraintes d'entamer leur cycle de resserrement le plus agressif de toute une génération en relevant les taux d'intérêt. Ce mouvement pourrait bien se poursuivre en 2023, laissant présager un ralentissement conséquent des principales économies et une hausse progressive du chômage.

Dans ce contexte et afin de diminuer le risque global des portefeuilles, la Fondation du Judaïsme Français devra limiter son exposition aux marchés « Actions » et développer sa stratégie de portage d'actifs non cotés capable également d'offrir des rendements réguliers.

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Sont reproduits ci-après les tableaux suivants issus des comptes annuels certifiés par les commissaires aux comptes et approuvés par le Conseil d'Administration :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte de résultat par Origine et Destination (CROD)
- Compte d'Emploi annuel des Ressources de la générosité du public (CER)

Les comptes annuels complets peuvent être obtenus sur simple demande au siège de la Fondation du Judaïsme Français.

La Fondation du Judaïsme Français publie ses comptes annuellement sur le site : https://www.journal-officiel.gouv.fr

LES COMPTES

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 Bilan agrégé au 31 décembre 2022

Exercice 2022						
		Exercice 2021				
ACTIF	Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net		
	Diac	(À déduire)	1400	1400		
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisation incorporelles	1 820 158	1 470 261	349 897	595 443		
Donations temporaires d'usufruit	1 078 560	728 663	349 897	595 304		
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	741 598	741 598	0	139		
Immobilisations incorporelles en cours						
Immobilisations corporelles	3 031 030	971 484	2 059 546	2 725 697		
Terrains	5 305		5 305	5 305		
Constructions	2 599 404	771 176	1 828 228	1 862 680		
Aménagements des constructions	127 481	82 565	44 916	54 745		
Autres immobilisations corporelles	135 365	117 744	17 622	22 139		
Œuvres d'art	136 475		136 475	113 828		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	27 000		27 000	667 000		
Immobilisations financières	76 020 616	121 242	75 899 374	72 509 830		
Participations et Créances rattachées	66 460 866		66 460 866	66 460 866		
Autres titres immobilisés	9 254 750	121 242	9 133 508	5 743 964		
Prêts	300 000		300 000	300 000		
Autres	5 000		5 000	5 000		
TOTAL I	80 871 804	2 562 988	78 308 817	75 830 970		
ACTIF CIRCULANT						
Créances	1 808 884		1808884	2 179 112		
Créances clients, usagers, et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations	156 631		156 631	293 215		
Autres	1 652 252		1 652 252	1 885 898		
Valeurs mobilières de placement	17 197 664	924 131	16 273 533	20 166 100		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	24 445 846		24 445 846	20 053 707		
Charges constatées d'avance	17 639		17 639	16 431		
TOTAL II	43 470 032	924 131	42 545 901	42 415 351		
Frais d'émission des emprunts (III) Prime de remboursement des emprunts (IV) Écarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	124 341 836	3 487 119	120 854 720	118 246 321		

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 765 165	4 765 165
Fonds propres complémentaires	7 933 191	7 878 418
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves	1 703 527	1 703 527
Réserve pour projet de l'entité	387 486	387 486
Report à nouveau	71 109 329	70 350 975
Excédent ou déficit de l'exercice	10 321	813 126
Situation nette (sous total)	85 909 020	85 898 698
Fonds propres consomptibles	9 226 664	9 291 356
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	95 135 684	95 190 055
FONDS REPORTES ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs et donations	701 271	1 723 262
Fonds dédiés	19 702 681	17 604 336
TOTAL II	20 403 952	19 327 598
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	389 714	386 845
TOTAL III	389 714	386 845
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses	1 699	1 699
	1 699 122 016	1 699 102 953
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 016	102 953
Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	122 016	102 953
Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	122 016 112 442	102 953 113 230
Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	122 016 112 442	102 953 113 230
Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	122 016 112 442 4 689 212	102 953 113 230 3 123 941
Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance TOTAL IV	122 016 112 442 4 689 212	102 953 113 230 3 123 941

Compte de résultat agrégé au 31 décembre 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations Parallelia de activité a consequence	20.020	22.670
Produits des activités annexes	20 830	23 670
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	464604	466.060
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public	164 691	166 868
Dons manuels	20 987 644	21 551 289
Mécénat	887 646	
Legs, donations et assurance vie	916 977	250 000
Contributions financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	304	8 777
Utilisations des fonds dédiés	10 760 018	6 978 295
Autres produits	890	141
TOTAL I	33 739 002	28 979 039
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	934 953	731 702
Aides financières	20 938 129	18 257 748
Impôts, taxes et versements assimilés	52 146	41 919
Salaires et traitements	389 794	382 324
Charges sociales	171 405	172 181
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 041	52 915
Dotations aux provisions	2 869	2 589
Reports en fonds dédiés	12 858 263	12 807 923
Autres charges		483 075
TOTAL II	35 397 699	32 932 375
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 658 697	-3 953 336
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation	742 445	1 913 712
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	1 716 205	1 436 873
Reprises sur provision, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change	69 034	789 480
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	136 657	659 238
TOTAL III	2 664 341	4 799 303
CHARGES FINANCIÈRES :	2 007 541	4755505
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	973 495	25 972
Intérêts et charges assimilées	563	155
Différences négatives de change	215	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 052	6 778
TOTAL IV	995 325	32 906
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 669 016	4 766 397
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	10 319	813 062

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		64
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		64
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V -VI)		64
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	36 403 344	33 778 408
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)	36 393 023	32 965 280
EXCÉDENT OU DÉFICIT	10 321	813 126
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		306

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 1/2

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE	Exercice 2022		Exercice 2021	
ET DESTINATION	TOTAL Dont générosi- té du public		TOTAL	Dont générosi- té du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	23 499 494	23 500 994	23 014 429	23 014 429
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	22 792 269	22 792 269	21 801 289	21 801 289
- Dons manuels	20 987 645	20 987 645	21 551 289	21 551 289
- Legs, donations et assurances-vie	916 978	916 978	250 000	250 000
- Mécénat	887 646	887 646		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	707 226	708 726	1 213 140	1 213 140
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 074 797		2 996 204	
2.1 Cotisation avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 074 797		2 996 204	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET dépréciations	69 034	17 986	789 480	728 738
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	10 760 018	10 760 018	6 978 295	6 978 295
TOTAL	26 402 244	24 270 000	00 220 400	
TOTAL	36 403 344	34 278 998	33 778 408	30 721 462
CHARGES PAR DESTINATION	36 403 344	34 278 998	33 778 408	30 721 462
	20 938 129	19 282 119	18 257 748	16 133 919
CHARGES PAR DESTINATION				
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES				
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France	20 938 129	19 282 119	18 257 748	16 133 919
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres	20 938 129	19 282 119	18 257 748	16 133 919
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme	20 938 129	19 282 119	18 257 748	16 133 919
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger	20 938 129 18 750 148	19 282 119 17 169 138	18 257 748 15 970 808	16 133 919 13 846 979
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme	20 938 129 18 750 148	19 282 119 17 169 138	18 257 748 15 970 808	16 133 919 13 846 979
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres	20 938 129 18 750 148 2 187 981	19 282 119 17 169 138 2 112 981	18 257 748 15 970 808 2 286 940	16 133 919 13 846 979 2 286 940
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres 2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS	20 938 129 18 750 148 2 187 981 249 308	19 282 119 17 169 138 2 112 981 69 257	18 257 748 15 970 808 2 286 940 172 378	16 133 919 13 846 979 2 286 940 53 074
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres 2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 938 129 18 750 148 2 187 981 249 308	19 282 119 17 169 138 2 112 981 69 257	18 257 748 15 970 808 2 286 940 172 378	16 133 919 13 846 979 2 286 940 53 074
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres 2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET dépréciations	20 938 129 18 750 148 2 187 981 249 308 249 308	19 282 119 17 169 138 2 112 981 69 257 69 257	18 257 748 15 970 808 2 286 940 172 378 172 378	16 133 919 13 846 979 2 286 940 53 074 53 074
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres 2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET dépréciations 5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	20 938 129 18 750 148 2 187 981 249 308 249 308 1 370 861	19 282 119 17 169 138 2 112 981 69 257 69 257 1 371 531	18 257 748 15 970 808 2 286 940 172 378 172 378 1 698 670	16 133 919 13 846 979 2 286 940 53 074 53 074 1 700 063
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres 2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET dépréciations	20 938 129 18 750 148 2 187 981 249 308 249 308 1 370 861	19 282 119 17 169 138 2 112 981 69 257 69 257 1 371 531	18 257 748 15 970 808 2 286 940 172 378 172 378 1 698 670	16 133 919 13 846 979 2 286 940 53 074 53 074 1 700 063
CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions menées par l'organisme - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger Actions menées par l'organisme Versement à un organisme central ou à d'autres 2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET dépréciations 5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	20 938 129 18 750 148 2 187 981 249 308 249 308 1 370 861 976 364	19 282 119 17 169 138 2 112 981 69 257 69 257 1 371 531 717 139	18 257 748 15 970 808 2 286 940 172 378 172 378 1 698 670 28 561	16 133 919 13 846 979 2 286 940 53 074 53 074 1 700 063 11 078

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Exercice 2022		Exercice 2021	
		Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestation en nature					
Dons en nature					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
TOTAL	0	0	0		
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	0	0	0		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOUT 1991)

			ı		
EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	Exercice 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022	Exercice 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	19 282 119	16 133 919	1 - RESSOURCES LIES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	23 500 994	23 014 429
1.1 Réalisées en France	17 169 138	13 846 979	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	17 169 138	13 846 979	1.2 Dons, legs et mécénats	22 792 269	21 801 289
 Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 			– Dons manuels	20 987 645	21 551 289
1.2 Réalisées à l'étranger	2 112 981	2 286 940	 Legs, donations et assurances-vie 	916 978	250 000
- Actions réalisées par l'organisme	2 112 981	2 286 940	- Mécénats	887 646	
 Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	708 726	1 213 140
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	69 257	53 074			
 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 	69 257	53 074			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 371 531	1 700 063			
TOTAL DES EMPLOIS	20 722 906	17 887 056	TOTAL DES RESSOURCES	23 500 994	23 014 429
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	717 139	11 078	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	17 986	728 738
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	12 858 362	12 807 923	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	10 760 018	6 978 295
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		15 405	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC SUR L'EXERCICE	19 410	
TOTAL	34 298 407	30 721 462	TOTAL	34 298 407	30 721 462

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOUT 1991)

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) (+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public -19 410 (-) Investissement et (+) désinves- tissements nets liées à la générosi- té du public de l'exercice RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) -19 410 0 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EXERCICE EN NATURE EXERCICE 2022 EXERCICE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger Prestations en nature 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ALA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Réalisées à l'étranger Dons en nature Dons en nature TOTAL						
la générosité du public (-) Investissement et (+) désinves- tissements nets liés à la générosi- té du public de l'exercice RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES Exercice 2022 Exercice 2021 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES Exercice 2022 EXERCICE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE PRESTATIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE PRESTATIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 4 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 5 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 7 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 8 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FIGURE DE FONDS 9 - CONTRIBUTIONS VOLONTAI				LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS		
tissements nets liés à la générosité du public de l'exercice RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EXERCICE 2022 EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ALA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FONDS AUX MISSIONS VOLONTAIRES AUX M				- 19 410		
A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EXERCICE 2022 Exercice 2021 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FONCTIONNEMENT A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FONCTIONNEMENT - 19 410 0 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES Exercice 2021 EXERCICE EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Prestations en nature Dons en nature			tissements nets liés à la générosi-			
EMPLOIS DE L'EXERCICE RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FONCTIONNEMENT 2022 2021 EN NATURE 2022 2021 EN NATURE 2022 2021 EN NATURE 2022 2021 EN NATURE 2022 2021 PRESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Prestations en nature Dons en nature				À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS	-19 410	0
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature						
AUX MISSIONS SOCIALES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Réalisées en France Bénévolat Prestations en nature 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS Dons en nature 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	EN NATURE			EN NATURE		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS Dons en nature 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			EN NATURE RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT Dons en nature	EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			EN NATURE RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
AU FONCTIONNEMENT	EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France			EN NATURE RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Bénévolat		
TOTAL	EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			EN NATURE RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature		
TOTAL	EN NATURE EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			EN NATURE RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature		

BA SA

5, rue de Prony

75017 PARIS

S.A. au capital de 300 000 € 329 815 070 RCS

PARIS

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2188160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS

Fondation Reconnue d'utilité publique 72 RUE DE BELLECHASSE 75007 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation du Judaïsme Français,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Judaïsme Français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 19 avril 2023 Les commissaires aux comptes

RBA SA

Deloitte & Associés

Annuaire des fondations • abritées

La description de chacune de ces fondations abritées ne traduit pas l'étendue de leurs actions, mais de la convention signée entre ces dernières et la Fondation du Judaïsme Français.

Social / Humanitaire

Aide à l'enfance Au cœur des enfants Anne-Marie et Philippe Benech Hessed Norbert Dana Jacques et Irène Darmon Ezra L'Yaacov FSJU Lucette Guedi Halévi Jeunesse et Familles Thérèse et André Harari Claude Hermann Fanny et Jacob Kaplan Janine Lecat Zerbib Cilly Libman Simone et Raymond Pragier

Max et Blanche Rapaport RHP26 Richesse et Pauvreté - Le lien

Thierry Slama - Village Achalim Monique et Jacques Roos Denise, Victor et Claude Moreno

Marie-losé Vaisan

Odette et Szlama Warzawski-Varsaux

Kinamon OSE-MES

Pharm'Adom

Wizo - Parcours de Vie Yisma'h Moché

Culture

Académie Hillel
Renée et Léon Baumann
René et Léonce Bernheim
Jacob Buchman
Nicole Chouraqui
Connaissance des Religions du
Livre
Albert et Elba Cuenca
Alphonse pour l'Art Contempor
Julien et Stella Rozan

Alphonse pour l'Art Contemporain Julien et Stella Rozan I24 IMMAI

Elalouf Lewiner Flack

Eretz Feldstein

Kehilot Israël Israël Archéologie

Jacques et Jacqueline Lévy-Willard Henriette Halhen Schumann

Fondation une Histoire

du Judaïsme Universel (FHJU)

Famille Loeb

Pluriel pour l'Art Contemporain Bernard et Virginie Monnier

André et Renée Neher Partimoine Juif de France

Rachi de Troyes Fondation du Judaïsme

Tlemcienen

Anne et Franck Zwillinger

Éducation

Beit Esther

Mélita Bern-Schlanger

Chabad Europe Cil Lebel

Carol Degen

Excelvy Ganenou

GEIAC

Hannia

Haya Mouchka

Les Bâtisseurs d'Engagement

René Lévy Maayan

Madeleine Israël

Mémoire, Vivre Ensemble

Moses Mendelssohn

Ignace Picard

Janet et Armand Sibony pour

l'éducation

Janine et Jacques Stern

Esther, Nathan et Pepo Tchenio Yad Laveled

Marc Amon

René et Alice Weil

Sciences / Recherche

Fondation Alliance Sheba Tel Hashomer (FAST) Scopus – Université Hébraïque de Jérusalem Fondation Weizmann Éducation

Social - Humanitaire

Sciences - Recherche

Académie Hillel

- Promouvoir en France et dans le monde des projets universitaires d'études juives à caractère pluridisciplinaire et international;
- · Organiser des colloques.

Aide à l'enfance

 Soutenir des enfants en difficulté.

Alphonse pour l'art contemporain

 Apporter son aide plus particulièrement aux artistes peintres, mais également aux artistes utilisant d'autres médiums artistiques; en leur accordant des bourses de création; en soutenant des créations artistiques et culturelles; en aidant à la publication de catalogues, d'éditions d'artistes ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain.

Marc Amon

- Favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes en les accompagnant et en leur proposant notamment des formations, du monitorat, des remises de prix;
- Organiser des événements, colloques et conférences.

Au cœur des enfants

- Visiter des enfants malades dans les hôpitaux et les maisons d'enfants;
- Soutenir des projets initiés par les foyers, maisons d'enfants, internats, institutions et associations pour la jeunesse et les familles;
- Rénover et d'agrandir leurs infrastructures d'accueil.

Les Bâtisseurs d'Engagement

 Soutenir les actions valorisant l'engagement des jeunes à travers des projets éducatifs, sociaux et culturels.

Renée et Léon Baumann

- Développer la solidarité avec toutes les détresses pour bâtir un monde plus fraternel;
- Soutenir les recherches sur la Shoah;
- · Aider à la création.

Beit Esther

- Mettre en place des activités sociales, culturelles et éducatives pour des jeunes et des adultes de quartiers défavorisés;
- Favoriser les échanges entre jeunes Français et Israéliens;
- Encourager l'action de l'association Beit Esther pour la diffusion internationale des méthodes sociothérapeutiques qu'elle élabore sur le terrain.

BBF

 Soutenir de jeunes talents dans l'esprit humaniste du B'nai Brith de France.

Anne-Marie et Philippe Benech

• Soutenir des centres d'études juives reconnus et agréés.

Mélita Bern-Schlanger

• Distinguer une recherche sur le diabète insulinodépendant.

Hommage à Louis Bern et Armand Bern

Fondateurs de la Fondation Mélita Bern Schlanger.

Dans les mots de son fils Stéphane, **Louis Bern** fut « un homme de bien, un esprit cultivé et curieux de tout, l'élégance incarnée et dotée d'un humour taquin, moqueur ».

Avec ses fils, Armand et Stéphane, il décide de créer la Fondation Mélita Bern Schlanger en souvenir de son épouse afin de favoriser la recherche sur le diabète insulinodépendant et d'encourager de manière générale des recherches et travaux dans ce domaine.

Louis Bern est décédé le 23 février 2022.

Armand Bern, diplômé de l'École polytechnique, ingénieur et collaborateur dans les sociétés Lear et Safran est décédé le 6 août 2022. Stéphane Bern a rendu hommage à son frère qu'il décrivait comme « le roc, l'aîné et le bon génie vers lequel on se tournait ».

Renée et Léonce Bernheim

 Distinguer et encourager la création dans les domaines des arts, des lettres et des sciences en remettant un Prix prestigieux.

Jacob Buchman

• Perpétuer la mémoire de la Shoah.

Chabad Europe

- Initier, soutenir et accompagner des actions visant à l'épanouissement au sein de la société française d'une identité culturelle juive, plurielle, fidèle aux valeurs du judaïsme, attentive au monde;
- Transmettre cette identité aux jeunes générations;
- Apporter son soutien aux plus défavorisés.

Nicole Chouragui

- Favoriser les recherches sur la condition féminine, en particulier dans la tradition et l'histoire juive;
- Soutenir des initiatives culturelles.
- Culture
- Éducation
- Social Humanitaire
- Sciences Recherche

Cil Lebel

- Délivrer des bourses à des étudiants avancés;
- · Aider la recherche scientifique;
- Mener des actions humanitaires.

Connaissance des Religions du Livre

 Apporter son soutien aux centres universitaires hébraïques ainsi qu'aux doctorants en fin de parcours.

Albert et Elba Cuenca

- Faciliter la création et la recherche dans le domaine du judaïsme sépharade;
- Soutenir toutes les œuvres ou tous projets de bienfaisance.

Norbert Dana

 Encourager les initiatives d'actions sociales innovantes et pluralistes.

Jacques et Irène Darmon

- Soutenir ou accompagner des actions en faveur de la santé (maladies orphelines), de l'éducation;
- Aider les enfants de milieux défavorisés;
- Assister les personnes en grande difficultés.

Carole Degen

- Promouvoir le dialogue sans discrimination entre jeunes;
- Soutenir des colloques.

Fondation Elalouf Lewiner

- Apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des actions dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et scientifiques en France et à l'étranger.
- Soutenir des projets innovants et des initiatives originales dans les domaines précités.

Avec une attention particulière aux projets liés :

- À la transmission de la culture, des valeurs, des connaissances et de l'identité juives;
- À l'utilisation des nouvelles technologies pour la diffusion de ses savoirs;
- Au développement de l'engagement bénévole ou professionnel au profit de causes philanthropiques.
 Ainsi, la Fondation peut financer des programmes de formation, des bourses ou récompenser

des actions visant à développer

le capital humain du tissu

Eretz

associatif.

 Contribuer à des actions sociales et culturelles, notamment par des actions destinées à la promotion de la culture et de la langue française en France et à l'étranger.

Excelvy

- Promouvoir et soutenir l'éducation et la formation de jeunes de milieux défavorisés, notamment par le biais de bourses d'excellence;
- Promouvoir et aider au développement de projets innovants dans le domaine de l'éducation et de la culture :
- Soutenir des programmes qui favorisent en encourageant l'éveil à la citoyenneté et au dialogue interculturel;
- · Soutenir la création artistique.

Ezra L'Yaacov

 Soutenir matériellement et moralement des individus et des familles en grande détresse sociale.

Feldstein

- Initier, soutenir et accompagner la création et la recherche dans tous les domaines, et plus particulièrement pour des actions à visée humanitaire ou sociale;
- Apporter une contribution à des expositions ou des spectacles.

Fondation 124

 Développer une meilleure connaissance des réalités du Moyen-Orient et d'Israël.

Fondation Alliance Sheba Tel Hashomer (FAST)

- Renforcer les échanges médicaux avec l'hôpital Tel Hashomer;
- Développer des programmes d'échanges franco-israéliens dans les domaines scientifique et médical;
- Faire connaître les innovations israéliennes, en matière scientifique et médicale.

Flack

- Participer au développement de la culture et de la connaissance du judaïsme de France et d'Afrique du Nord
- Soutenir toutes études ou recherches sur ces judaïsmes;
- Favoriser la création artistique sous toutes ses formes;
- Faire connaître ces diverses formes d'expression culturelle dans le monde.

La Fondation Flack pourra également participer à des projets sociaux structurants.

FSJU

- Initier et soutenir des programmes culturels, éducatifs et sociaux strucuturants;
- Renforcer le tissu assiociatif par des actions fortes et innovantes;
- Soutenir et accompagner les familles en situation de précarité;
- Financer des programmes ayant trait à la jeunesse.

Ganenou

- Développer l'école juive pluraliste et ouverte;
- Soutenir les programmes de l'école Ganenou.

GEJAC

• Favoriser des actions dans les domaines de la générosité, en apportant un soutien à des personnes en difficulté; de l'éducation et de la recherche en sciences, à travers des bourses et des programmes de coopération France-Israël; de la jeunesse, grâce à des programmes de développement collectif, de transmission et d'innovation; de l'art, de littérature et de la musique via le soutien à des manifestations et à l'édition ; de la culture juive, diffusion des langues, des savoirs et des valeurs.

Lucette Guedj

 Financer toute action d'intérêt général en vue de venir en aide aux familles nécessiteuses et aux enfants défavorisés.

Halévi Jeunesse et Familles

 Soutenir des actions dans le domaine éducatif, social et culturel destinées à la jeunesse et aux familles.

Henriette Halphen-Schumann

- Préserver et diffuser des musiques juives;
- Organiser des manifestations autour de la musique en souvenir d'Henriette Halphen-Schumann.

Hannia

- Apporter un soutien moral et une aide financière à des œuvres, services et institutions de la communauté juive dans le domaine éducatif, social et artistique;
- Favoriser l'aide à des associations existantes et la création d'associations nouvelles répondant à des besoins individuels, familiaux ou collectifs, notamment dans les domaines de la scolarisation, du soutien à des jeunes ou des familles en difficulté, du logement social, de l'assistance aux personnes âgées, aux enfants et adolescents en danger moral, de l'aide médicale et psychologique;

 Intervenir auprès de toute entreprise de solidarité nationale et internationale, à caractère urgent ou exceptionnel, correspondant aux domaines exposés à l'alinéa précédent.

Thérèse et André Harari

 Réaliser, initier et soutenir financièrement des actions humanitaires, de solidarité, sociales, éducatives dans les domaines de la scolarisation, des études supérieures, de l'insertion professionnelle, destinées aux enfants, jeunes adultes, familles et personnes âgées en grande difficulté ou en situation de handicap, favorisant ainsi leur intégration sociale, et des actions de mémoire, en France et en Israël.

Haya Mouchka

- Promouvoir, soutenir, développer toute action éducative ou sociale conforme aux valeurs universelles du judaïsme, par le financement de projets liés à l'octroi de bourses scolaires ou d'études supérieures;
- Aider les plus démunis, les personnes âgées et les personnes handicapés;
- Permettre la construction ou le fonctionnement d'institutions éducatives.

Claude Herrmann

- Apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des actions solidaires et culturelles et plus particulièrement;
- Soutenir les populations les plus défavorisées afin de leur permettre de se réinsérer au sein de la société dans la dignité.

Hessed

- Honorer, enseigner et sauvegarder la mémoire des disparus et la pérennité des sépultures juives en France;
- Soutenir la promotion de la culture française.

Israël Archéologie

- Faire découvrir, principalement en Europe, la richesse du patrimoine Israélien, de la préhistoire à l'époque moderne, baigné par les trois religions monothéistes;
- Promouvoir et initier en France et en Europe des actions éducatives et culturelles liées à cet objet;
- Tisser des partenariats dans le cadre de cet objet, organiser des événements de découverte, de sensibilisation et de promotion;
- Faire participer un large public, de passionnés et d'amateurs, de toute origine, aux fouilles et à la conservation du patrimoine israélien.

Fanny et Jacob Kaplan

- Accompagner l'activité des centres Fanny Kaplan en Israël, pour la promotion de la culture française;
- Honorer la mémoire de Jacob Kaplan (1895-1994) du Grand Rabbin de France (1955-1980), en accord avec ses engagements.

Kinamon

 Soutenir des projets en France et à l'étranger en faveur des personnes vulnérables (notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, ou malades ou isolées), en leur proposant des activités socioculturelles.

Kehilot Israël France

- Concourir à la mise en valeur du patrimoine artistique et à la diffusion de la culture française. Plus particulièrement, la Fondation a pour objet de conserver l'héritage culturel et spirituel des communautés juives dans leurs diasporas;
- Transmettre et de prendre soin de l'héritage culturel juif français et francophone de diverses manières : éducation, recherche, documentation, numérisation de manuscrits et participation à la création d'un musée.

Janine Lecat Zerbib

 Contribuer à des actions en faveur des mal et non-voyants, amblyopes et handicapés physiques.

René Lévy

- Maintenir le souvenir des communautés de Moselle;
- Aider des jeunes à la réalisation de projets.



IMMAJ

iuives;

• Développer des actions à

et éducatif communes à

l'universalité des cultures

caractère artistique, littéraire

• Apporter son soutien moral et

Maison Méditerranéenne des

et au fonctionnement de la

cultures juives à Marseille.

son aide matérielle à la création

Éducation

Social - Humanitaire

Sciences - Recherche

Jacques et Jacqueline Lévy-Willard

- Soutenir des programmes éducatifs ou culturels ;
- Promouvoir la recherche sur l'histoire juive d'institutions éducatives.

Cilly Libman

 Financer toute action d'intérêt général en vue de soutenir les personnes défavorisées, notamment dans l'aide au logement.

Famille Loeb

 Entretenir et préserver le cimetière de Créhange en Moselle.

Maayan

- Aider au développement des valeurs du judaïsme libéral par l'éducation, la culture, la solidarité;
- Soutenir le dialogue inter religieux, conformément à son éthique.

Madeleine Israël

· Aider des étudiants.

Mémoire, Vivre-ensemble & CRIF

- Fidéliser les personnes physiques qui souhaitent s'impliquer dans des actions citoyennes;
- Favoriser des actions dans les domaines de la culture, la mémoire, le vivre ensemble, la lutte contre l'antisémitisme, les voyages et échanges entre associations en France et à l'étranger.

Cette fondation soutiendra des actions non politiques soutenues par le CRIF et plus largement entreprises par des associations en France.

Monique et Jacques Roos

• Soutenir l'association du Jardin des Roos qui est un espace de rencontre convivial et ludique pour les enfants et leurs accompagnants. L'association favorise la sociabilité de l'enfant et le prépare à la séparation avec sa famille et à l'intégration à l'école maternelle. Ce centre favorise le dialogue entre parents et enfants de catégories sociales diverses et d'origines différentes.

Moses Mendelssohn

 Promouvoir la culture et l'enseignement d'un judaïsme d'ouverture.

Bernard et Virginie Monnier

- Permettre la conservation d'archives;
- Faire des dons à des associations culturelles et humanitaires.

Culture

Éducation

Social - Humanitaire
Sciences - Recherche

Denise, Victor et Claude Moreno

- Apporter son soutien aux personnes défavorisées;
- Octroyer des bourses d'études incitant des jeunes dans la difficulté à poursuivre leurs études supérieures;
- Soutenir l'entrepreneuriat social;
- soutenir des actions philanthropiques d'associations juives ou non juives;
- Faciliter la vie des personnes mal ou non voyantes.
- Sélectionner et soutenir des bénévoles qui veulent développer des services envers la communauté juive.

André et Renée Neher

 Faire connaître la pensée et l'œuvre du philosophe et de l'historienne.

Fondation une Histoire du Judaïsme Universel -FHJU (Nicolas Philippe et Martine Lemalet)

 Transmettre dans un esprit pédagogique et d'ouverture les enseignements, l'expérience et les valeurs plurielles de l'Histoire juive en insistant sur son universalisme.

OSE-Mémoire, Enfance, Solidarité

- Contribuer aux activités du service archives et histoire de l'OSE;
- Initier et soutenir des programmes d'assistance à des familles en danger, en France et dans le monde.

Patrimoine Juif de France

- Contribuer à la préservation et à la conservation du patrimoine culturel et artistique des communautés juives en France;
- Initier et soutenir des activités, notamment éducatives;
- Soutenir le développement éducatif et scientifique;
- Participer à la rénovation du patrimoine historique juif.

Pharm'adom

 Développer des échanges scientifiques, économiques et des actions de solidarité avec des organismes médicaux et paramédicaux.

Ignace Picard

 Délivrer un soutien financier aux études juives, à l'Académie Hillel, et permettre l'achat de Judaïca.

Pluriel, Fondation pour l'Art Contemporain

- Favoriser la création contemporaine et en diffuser la connaissance;
- Soutenir des créations artistiques et culturelles;
- Favoriser et organiser des rencontres et des échanges internationaux, colloques, manifestations dans le domaine de l'art contemporain et de la culture :
- Soutenir et diffuser les éditions d'artistes et des ouvrages dans le domaine de l'art contemporain et de la culture.

Simone et Raymond Pragier

 Permettre à des jeunes dépourvus de moyens d'acquérir une formation professionnelle ou de suivre des études universitaires par une bourse renouvelable annuellement jusqu'à la fin de leurs études, sous réserve, chaque année, de succès aux examens.

Max et Blanche Rapaport

- Soutenir ou initier toutes actions perpétuant la mémoire de Blanche Rapaport;
- Soutenir toutes actions sociales, éducatives et culturelles.

Fondation Rachi de Troyes

Développer au niveau
 national et international toute
 action de création, d'études,
 d'enseignement, de recherches,
 manifestations ou congrès
 portés par la Maison Rachi et
 plus globalement toute initiative
 visant à faire rayonner l'apport
 de Rachi et de sa famille tant au
 patrimoine juif, qu'à la culture
 française au travers notamment
 de son ancrage en territoire
 champenois.

RHP26

- Soutenir les familles défavorisées par le biais d'aides sociales et/ou matérielles :
- Assurer la connaissance et le développement de la culture juive au travers de l'enseignement des textes anciens et la formation, la création et le développement de centres culturels et éducatifs;
- Organiser des séminaires et conférences;
- · Allouer des bourses d'études.

Richesse et Pauvreté : le Lien

 Participer, en France, au financement d'actions contribuant à aider les plus démunis, et ceux en situation de le devenir, à sortir de l'exclusion, principalement à travers une aide alimentaire et une aide matérielle appropriée.

Julien et Stella Rozan

 Encourager la création féminine, notamment par le Prix de la Coopération féminine.

Thierry Slama - Village

• Aider des jeunes en grande

Janine et Jacques Stern

• Motiver des jeunes issus de

les études, à entreprendre

un cursus universitaire ou de

milieux défavorisés doués pour

Achalim

détresse sociale.

grandes écoles.

Scopus – Université Hébraïque de Jérusalem

- Organiser des manifestations culturelles et scientifiques franco-israéliennes;
- Financer le colloque annuel de l'AFIRNE santé, environnement;
- Soutenir des travaux de recherches communs entre des établissements universitaires ou de recherche français et israéliens.

Armand et Janet Sibony pour l'Éducation

 Apporter un soutien financier à des étudiants méritants, désireux principalement de faire des études scientifiques ou techniques.

Esther Nathan & Pepo Tchenio

• Contribuer au développement d'un judaïsme éclairé en France.

Fondation du Judaïsme Tlemcénien

- Conserver et préserver le patrimoine mémoriel de la Communauté juive d'Algérie et plus particulièrement de Tlemcen;
- Valoriser, restaurer et promouvoir ledit patrimoine historique et culturel;
- Soutenir l'action sociale et philanthropique par l'aide des personnes ou familles en grande difficulté;
- Attribuer un prix à une œuvre littéraire, une œuvre historique ou autre ouvrage artistique se rapportant au judaïsme d'Algérie.

Marie-José Vaisan

 Encourager l'action sociale et éducative en faveur du iudaïsme bordelais.

Odette et Szlama Warszawski-Varsaux

 Renforcer des actions sociales, éducatives et culturelles.

René et Alice Weil

- Aider à financer des projets de recherche médicale en France et en Israël; à mener des actions en Israël dans les domaines de la recherche scientifique, recherches qui serviront en France et en Europe;
- Aider directement des personnes âgées dans le besoin ou via des instituts, associations, centres qui les hébergent;
- Promouvoir des projets ou actions culturels, la mémoire de la Shoah et des actions scientifiques.

Fondation Weizmann

 Soutenir des programmes de recherche scientifique avec des acteurs majeurs français de la recherche, publics ou privés et à but non lucratif, dont l'Institut Weizmann des Sciences et les recherches Pasteur Weizmann.

Yad Layeled

- Faire connaître le musée mémorial du kibboutz Lohamei. Hagetaot;
- Transmettre la mémoire des enfants juifs exterminés pour encourager la vigilance.

Yismah Moché

 Contribuer à des programmes sociaux éducatifs et plus particulièrement à des actions destinées à la promotion de la culture française et de la langue française en France et à l'étranger.

Anne et Franck Zwillinger

- Encourager la création littéraire et poétique;
- Renforcer les liens entre la France et les États-Unis.

Wizo - Parcours de vie

- Mobiliser des ressources pour les enfants défavorisés et les femmes victimes de maltraitance en France et en Israël;
- Favoriser un nouveau leadership dans la communauté juive de France.

Culture

Éducation

Social - Humanitaire

Sciences - Recherche

POUR CONCLURE

Peut-on parler de nouveau souffle pour 2022?

Ce serait sans doute un peu exagéré, pourtant après deux années totalement improbables, le retour à la « normale » a été vécu par bon nombre d'entre nous comme une bouffée d'air pur.

L'épisode de la crise sanitaire, comme le retour de la guerre à la frontière de l'Europe, n'est pas, néanmoins, sans laisser de cicatrices. Ils laissent présager pour 2023 des conséquences économiques notables.

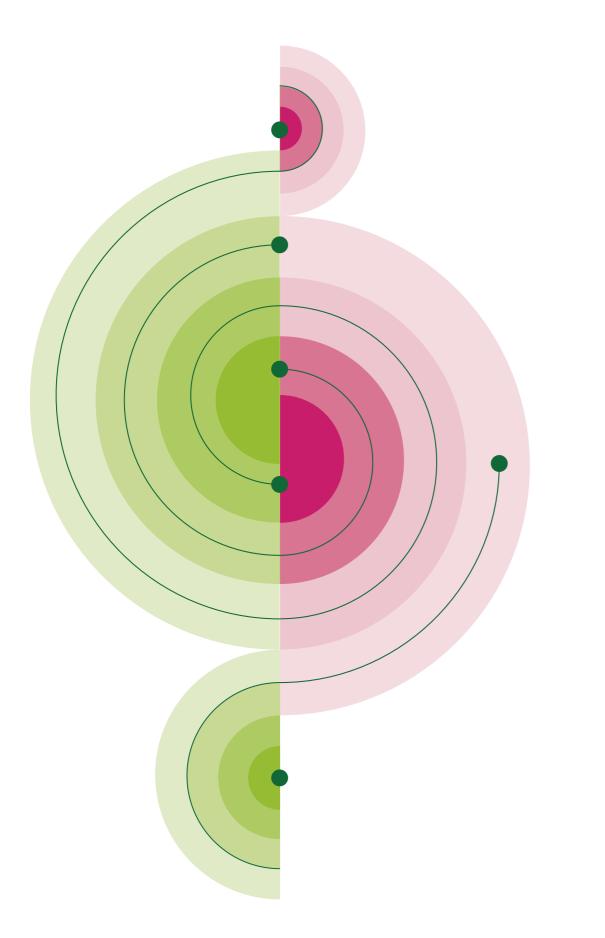
Le pouvoir d'achat sera donc sans nul doute l'un des enjeux de 2023 avec des tensions fortes pour les travailleurs les plus fragiles, les personnes âgées aux faibles retraites, les étudiants aux revenus incertains.

L'élan philanthropique au sein de la Fondation du Judaïsme Français sera au rendez-vous, comme il l'a toujours été dans les périodes rudes, peut-être plus attentif à l'aspect social.

Cette solidarité sans faille, solide, fidèle est source de satisfaction elle permettra d'aborder 2023 avec responsabilité et assurance.

● NOTES			





Conception graphique
Agence Kalixo.fr

Imprimé en Europe